

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

1. SEPTEMBRE

1778.

TOME CL.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de S. Maj. l'Impératrice Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examinateur.*



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTERAIRE.

I. SEPTEMBRE

1778.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Le comte de Valmont, ou les égaremens de la raison. Lettres recueillies & publiées par Mr. Seconde partie. A Paris, chez Moutard; à Liege, chez Orval-Demaseau & A. C. Bassompierre 1778.

Pour faire en peu de mots l'éloge de cet ouvrage, il suffit de dire que c'est la continuation du roman moral, dont nous avons parlé, il y a trois ans *, qu'il est écrit par le même auteur ** & dans le même esprit. L'empressement du public à voir paroître cette suite, & les fruits qu'ont produit les trois premiers volumes,

A 2

mes,

* T. & 15.
Janv. 1775.
** Mr. Gerard, chanoine de St. Louis du Louvre.

ines, dont on vient de faire paroître la quatrième édition (a), ont été pour Mr. G. une douce récompense de ses premiers soins, & un engagement à continuer de si utiles travaux.

On a vû dans la premiere partie le comte de Valmont revenir de ses égaremens, connoître la religion, s'en convaincre, & être ferme jusques dans le malheur. Mais l'homme vertueux n'est pas toujours en butte à l'infortune. Ce n'est même qu'après les secouffes de l'adversité, s'il est permis de se servir de ce terme, que la vertu paroît plus belle & plus pure. L'auteur a très-bien fait ce point de vûe. Il en a profité pour développer le caractère du comte de Valmont, qui remplit avec distinction les emplois les plus brillans. Il a sù y ménager des scenes intéressantes & qui contrastent par la rivalité & l'animosité qui trop ordinairement viennent assaillir, mais par de vains efforts, le bonheur de l'homme maître de ses passions. Par-tout le comte de Valmont montre une grandeur d'ame éclairée, que le faux point d'honneur ne peut point ébranler;

15. Juin,
288.

(a) Cette quatrième édition est considérablement augmentée. On y trouve sur-tout d'excellentes réflexions sur la prétendue antiquité chinoise T. 2. p. 313. Le P. Duhalde est victorieusement réfuté à la p. 316*. Il est difficile d'ajouter quelque chose aux raisons que l'auteur oppose à l'antiquité du monde telle que l'a imaginé Mr. de Buffon p. 375; mais il paroît ignorer que Mr. Bailly, qu'il cite, a renchéri sur tout cela, & a appuyé tous ces creux systêmes anti-mosaiques par une *histoire de l'astronomie* digne d'être imprimée à Peking ou à Nankia.

1. Septembre 1778.

5

& jamais il ne perd de vûe ce caractère de douceur qui est l'appanage de la vertu.

Mais quelque'intéressante que soit l'économie & la distribution des différentes parties de ce roman, je crois que les notes paroîtront à la plupart des lecteurs plus importantes & plus instructives que le texte. Celui-ci ne porte que sur des événemens & des discours imaginés par l'auteur, au lieu que les notes contiennent la plupart des autorités & des faits propres à faire la plus grande impression. Nous en donnerons quelques exemples.

Après avoir parlé de la vertu & de la valeur de quelques anciens chevaliers, & rapporté plusieurs anecdotes honorables à la mémoire du célèbre Bayart, l'auteur ajoute. " Et qu'eût-il dit, s'il eût vû tout l'attirail de toilette de nos jeunes militaires; s'il eût respiré près d'eux leurs odeurs & leurs parfums; s'il les eût vû courir de cercle en cercle, seulement pour se former une liste de toutes les malheureuses victimes qu'ils prétendront avoir immolées à leur vanité; s'il les eût vû se faire un triomphe de la séduction, & un jeu de l'adultère? Ah! qu'il y a de sens, à mon avis, dans ce mot qu'a dit quelque part Mr. Rousseau: *Je croïois déjà vous voir avilir jusqu'à n'être plus qu'un homme à bonnes fortunes*.,,

En dissertant sur le rapport de la religion avec les mœurs, & le tort que font à la véritable religion ses partisans même les plus zélés, quand leur conduite n'est point exactement d'accord avec leur croïance, Mr. G. rapporte un trait du maréchal de Saxe. " Le

maréchal de Saxe, pressé un jour sur sa religion par un Catholique de ses amis, dont les mœurs n'étoient pas trop d'accord avec sa foi, lui répondit : *Je conviendrai avec toi que ta religion vaut bien la mienne ; peut-être même vaut-elle mieux pour le salut en la réduisant en pratique ; mais, crois-moi, à vivre comme nous vivons, ma religion vaut bien la tienne ; avouons-le, c'est-là du moins en secret le plus fort argument de bien des gens ,,*

Il y a dans le morceau suivant des vûes d'une philosophie vaste & profonde. En développant les idées de l'auteur, leur donnant une étendue & un essor proportionnés à l'importance des vérités qu'elles renferment, il y auroit de quoi faire un traité entier *sur les causes de la décadence de la religion & des lettres.* " C'est par la vanité, par la fureur du bel-esprit, par l'envie de se distinguer, que presque tout le mal a commencé. L'espece d'êtres la plus ridicule, les petits-mâtres, les petites-mâîtresses, tous les gens d'un certain ton ont été disposés à croire, qu'on cessoit d'avoir de l'esprit & d'être aimable, dès qu'on étoit Chrétien : de nouveaux philosophes ont fait naître ou accredité ce préjugé. Delà dans un monde frivole, la fausse honte de paroître croire à l'Évangile, & plus encore celle de paroître en observer les préceptes ; delà, la contagion, l'épidémie de l'irreligion. Cependant, à en juger par le fait même, qu'y a-t-on gagné ? & depuis quand l'esprit, le goût si étroitement liés avec les mœurs, se sont-ils plus affoiblis, dépravés, dégradés, que

1. Septembre 1778.

depuis le succès des nouvelles opinions? Voyez dans l'empire des lettres les ravages qu'elles y ont faits. Que nous y offre-t-on la plupart du tems, que de la poésie sans chaleur & sans images, des drames sans intérêt, des critiques sans discernement, des ouvrages d'agrément sans délicatesse, & sans autres charmes que ceux que leur prétextent l'incrédulité, le libertinage & les passions? Maintenant plus de cette véritable éloquence qui part du cœur, si ce n'est dans quelques-uns de nos orateurs vraiment chrétiens; plus de cette solidité, de cette force victorieuse de raisonnement, qui faisoit le principal mérite des bons ouvrages du dernier siècle; plus de cette vraie gaieté, qui faisoit celui de tant de productions agréables. Parmi les gens de lettres, des querelles indécentes, des personnalités, des injures, un langage inconnu jusqu'ici dans un monde tant soit peu honnête, & qui ne sembloit réservé qu'à une classe de peuple que nous n'oserions nommer; dans la société, dans les entretiens, dans les livres, de froids bons-mots, des sarcasmes, des méchancetés, le jargon des modes & de l'impiété, un cercle de petits riens, de petites choses : est-ce donc là ce qui fait le véritable esprit, & ce qui peut nous rendre aimables? Tels sont cependant en tout ou en partie, les fruits de l'irréligion. Elle a gâté en même tems l'esprit & le cœur; elle a tout altéré, les idées, le goût, les sentimens & les mœurs. Ah! que la religion bien entendue ouvre au contraire un vaste champ à tout ce qui est beau, grand,

vrai, aimable & touchant ! dans ce genre, tout est de son ressort. Eh ! qu'y a-t-il au fond de plus propre qu'elle, à faire valoir en bien, le cœur, l'esprit & le génie ? „

Ces réflexions, malheureusement trop confirmées par l'expérience, découvrent l'étroite alliance qui unit la religion avec les sciences (a). L'auteur passe ensuite au rapport de la religion avec la philosophie du cœur, avec les ressources intimes de l'ame; il cite un passage de Mr. V, que cet homme célèbre n'a hélas ! que trop vérifié par sa propre destinée.

„ Je ne me fais jamais piqué d'être philo-
 „ phe : j'ai fait mes efforts pour le devenir ;
 „ le peu de progrès que j'ai fait m'a appris à
 „ m prifer les grandeurs & les richesses ; mais
 „ je n'ai rien trouvé dans la philosophie, qui
 „ puisse guérir les plaies du cœur, que le
 „ moyen de s'affranchir de ses maux en ces-
 „ sant de vivre „

Il y a long-tems qu'on a dit que les philo-
 sophes en prétendant détruire la crédulité, éta-
 blissoient

(a) J'ai rassemblé différentes observations sur le même sujet dans le Cat. phil. p. 447, édit. de 1777, & dans le panégyrique de St. Augustin, Discours sur divers sujets, T. 2. p. 197. — J'ai déjà averti qu'en citant quelques uns de mes ouvrages, j'étois bien éloigné d'y attacher de l'importance ou de leur supposer un mérite qui puisse servir d'autorité. Je prétends précisément mettre le lecteur au fait des endroits qui peuvent donner l'étendue & de l'appui à des idées vraies & consolantes. Je fais que plusieurs lecteurs m'en savent gré, & ce sont eux que je prétends servir par ces sortes de citations.

I. Septembre 1778.

9

blissoient des assertions dont la croïance suppose une crédulité réellement bonasse & stupide (a). A cette occasion on trouve ici la réponse ingénieuse que fit l'année dernière une jeune femme de la cour à un grand philosophe. *Nous avons*, disoit-il, *depuis quelque-tems abattu bien du bois dans la forêt des préjugés.* — *C'est donc pour cela*, reprit la Dame, *que vous nous faites tant de figots.*

On fait que l'intolérance philosophique est la plus despotique, la plus cruelle de toutes les intolérances possibles. L'intolérance religieuse ne proscriit que ce qui attaque le culte de Dieu; la civile ne s'oppose qu'aux maximes qui troublent la société. Mais tout ce qui attaque l'amour-propre ou les erreurs des philosophes devient un objet de proscription dès le moment que ces Messieurs ont quelque influence sur l'autorité. Il est incroyable à quel point ils ont porté leurs prétentions depuis quelques années. Mr. G. rapporte que Mr. le garde des sceaux lassé de les entendre sans cesse demander la suppression des ouvrages qu'ils redoutoient, leur répondit un jour : *Il n'y a donc que vous qui voulez avoir la liberté d'écrire?*

On fait que l'imprimerie & la librairie sont considérées aujourd'hui comme des affaires de négoce. Autrefois on imprimoit pour rendre publiques des pensées utiles, pour instruire les hommes, les rendre meilleurs ou plus heureux. Aujourd'hui on imprime pour augmenter la masse du papier imprimé qui circule dans le commerce typographique. Mais outre que cette multitude excessive de livres

(a) Cat. phil. p. 25.

* 1. Août, est très-préjudiciable aux sciences *, elle est
p. 491.

encore une source certaine de malheur pour la nation. " Les erreurs même, dit-on, distribuées en tout lieu par la voie de l'impression deviennent une branche nécessaire de commerce. Mais quelle nécessité y a-t-il d'empoisonner les hommes pour les enrichir ! Est-il pour eux un poison plus subtil que celui qui attaque la religion, le gouvernement & les mœurs ? Quelles richesses que celles qu'on auroit achetées aux dépens de tout ce qu'il y a de plus précieux, & dont le produit seroit tôt ou tard l'oubli de toute vérité, la plus affreuse dépravation, l'indépendance & l'anarchie „ L'auteur n'a pas oublié ce beau mot de Mgr. le Dauphin, à quelqu'un qui faisoit valoir cette source de richesses : *Malheur à l'état, qui auroit besoin pour subsister, de tolérer ce commerce d'iniquité ou tout autre semblable : c'est un malade réduit à n'avoir que du poison pour remède **.

* 1. Mai, p.
19. — 15.
Août, p.
587.

Ceux qui ne sont pas convaincus de la vérité de ces principes, ne connoissent pas l'influence que les livres ont sur l'esprit de la nation. On a remarqué que telle nation avoit absolument dégénéré de son ancienne vertu, parce qu'un nouveau genre de philosophie avoit changé ses principes. " Cinéas expliquant un jour à Fabricius les principes de la secte épicurienne, qu'il fuivoit, & qui étoit devenue la secte la plus accréditée chez les Grecs : *O Dieux, s'écria le Romain, puissent nos ennemis suivre une telle doctrine, tant qu'ils nous feront la guerre !*

Mr. G. s'est attaché avec un soin particulier à réfuter les prétentions des Calvinistes & de leurs partisans, qui essaient de nous persuader que le bonheur de la France dépend du rappel de ces sectaires. Ses réflexions ne perdront rien à être ajoutées à celles que nous avons rassemblées sur le même sujet en différens journaux (a). Il envisage d'une manière générale & selon les vûes d'une politique profonde, le danger qu'il y a de laisser germer dans le sein de l'état quelque secte que ce soit. " Cette nouvelle religion s'étendra, & souvent même plus elle sera dangereuse, plus elle fera des progrès rapides. Bientôt les esprits seront partagés; & sera-t-il tems alors de s'opposer aux effets qui naîtront, malgré la sagesse du législateur, de ce partage de sentimens? D'ailleurs sous le gouvernement d'un Prince foible qui succédera, une autre religion nouvelle commencera à s'introduire; une fois introduite, il faudra donc par le même principe, que son successeur tolere encore celle-ci, & de gouvernement foible en gouvernement foible, de tolérance en tolérance, de secte en secte, il s'ensuivra qu'au milieu de toutes ces opinions différentes, de tous ces systêmes divers, il n'y aura plus, à proprement parler, de religion, que les devoirs seront mal remplis, que presque tous les liens se relâcheront, jusqu'à ce qu'enfin ils soient entièrement rompus „.

(a) Voyez le dern. Journ. p. 634 & autres cités-là même.

Ce raisonnement est appuïé de la conduite que le feu Roi a constamment tenue à l'égard de toutes les tentatives que les huguenots ont faites en faveur de leur rappel. L'auteur nous apprend à cette occasion une anecdote, qui peut-être n'est pas assez connue. " Les partisans de Calvin avoient offert une somme considérable pour obtenir dans chaque province, deux villes où l'exercice libre de leur religion pût avoir lieu. Le Roi malgré le besoin considérable d'hommes & d'argent, goûta les raisons du maréchal de Belle-île, qui ne croioit pas qu'on dût accepter une offre si séduisante. *Mais je veux*, dit Sa Majesté, *que cette affaire proposée & rejetée demain au conseil des dépêches, apprenne à Mr. le Dauphin & aux ministres quels seront toujours mes sentimens sur la religion que je professe.* Le mémoire des requêtes fut effectivement lu & discuté le lendemain. Le Roi ne parut pas peu surpris quand il entendit deux voix qui parloient en leur faveur; mais cette opinion confondue par Monseigneur le Dauphin fit taire ceux de Messieurs du conseil qui auroient eu l'envie d'appuier encore la demande des Calvinistes „

Sans les bornes de ces feuilles & la quantité d'articles littéraires qui n'attendent que de la place pour paroître, nous continuerions avec plaisir à faire part à nos lecteurs d'un grand nombre d'autorités & d'anecdotes dont l'auteur a embelli son ouvrage, fortifié & démontré les assertions qu'il met dans la bouche des différentes personnes qui agissent dans ce roman,

man, & sur-tout dans celle du comte de Valmont, modele de l'homme solidement vertueux ; du vrai philosophe. Nous voudrions seulement que dans le choix des auteurs & des ouvrages que cite Mr. l'abbé G, il eût été tant soit peu plus délicat. Ce n'est pas qu'on ne puisse citer les ouvrages & les auteurs les plus condamnables, dans le cas que leur témoignage puisse faire impression. On citera toujours en faveur de la religion & de la philosophie chrétienne, Bayle, Voltaire, Rousseau, Diderot, Bolingbrœck, parce que ce sont des hommages précieux rendus par des ennemis, hommages qui honorent le triomphe de la vérité & dévoilent l'inconféquence de l'erreur. On citera Montesquieu, Bacon, Haller, Buffon, parce que ces auteurs sans être toujours d'accord avec les vrais principes, ont dans le monde littéraire une réputation imposante qui rend leurs assertions respectables ; mais à l'égard de ces écrivains subalternes, dont l'ame n'a pas assez d'effort pour attaquer la religion de front ni pour embrasser l'indivisible totalité de ses principes, & qui ne jouissent d'ailleurs que d'une réputation artificielle & éphémère, il nous semble qu'on pourroit négliger leur autorité, & que l'ouvrage de Mr. l'abbé G. ne seroit pas moins estimable ni ses maximes moins bien appuyées, si on ne citoit ni Marmontel, ni Mably, ni Palissot, ni Millot, ni la Harpe &c.

Mais une chose qui prévient peut-être encore davantage contre un livre estimable & réellement utile, c'est la singulière galanterie

par laquelle l'auteur en attribue la perfection aux avis des Dames. Il a profité, dit-il, autant qu'il a pu des avis qui lui ont été donnés, & qui presque tous lui sont venus de ce sexe aimable, qui joint aujourd'hui plus que jamais le goût, les talens & les lumières aux graces naturelles qu'il eut toujours en partage. L'aimable sexe, qui fournit à un ecclésiastique, presque tous les avis touchant un ouvrage apologétique de la religion; le goût, les talens, les lumières & les graces du sexe employés & dirigés contre les ennemis les plus redoutables de l'Évangile. Nouveau genre d'apostolat, nouvelle source d'instruction pour les théologiens & les défenseurs de la foi! Il sera donc vrai que le public n'aura plus la satisfaction de lire un livre parfaitement sage? Il faut toujours que la folie du siècle se fasse jour par quelque endroit. Enfin *une oreille perce*. Nous sommes réduits à dire avec Job : *Sapientia ubi invenitur? & quis est locus intelligentiæ?*

Job. c. 28.

Cours de morale, à l'usage des jeunes gens.
Par Mr. Vadelincourt *, préfet du collège de Verdun. A Verdun 1778. Un volume in-12.

* Jusqu'ici l'auteur s'étoit nommé Vadelincourt.

Monsieur W. est déjà connu par d'autres ouvrages composés pour l'utilité de la jeunesse, dans lesquels on découvre sans peine

1. Septembre 1778.

15

un zele dirigé par les vûes précieuses de la religion & de la véritable humanité. Si quelques-uns de ses principes d'institution ne nous ont pas paru à l'abri de toute objection, quant à leur solidité & aux avantages de l'exécution, on ne peut au moins leur reprocher la plupart des défauts des nouveaux plans d'éducation que le philosophisme a enfantés, & c'est assurément beaucoup dans un tems où nous vivons. Nous n'avons encore vû que la première partie morale de ce *cours d'éducation*, divisé en deux chapitres & un réglemeut pour la vie d'écolier. Dans le premier chapitre l'auteur traite de la nature de la morale, du but où elle tend, & des moïens qu'elle emploie pour nous rendre heureux. Dans le second il parcourt les différens devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, du prochain & de soi-même. En traitant ces différens objets Mr. W. n'omet rien de ce qui peut y mettre de l'intérêt, & tourner, pour ainsi dire, en sentiment l'aride théorie des leçons. Voici comme il s'exprime sur les récréations des écoliers. " De tous les délassemens & de toutes les récréations, la plus convenable à la santé, c'est la promenade; on y respire ordinairement un air pur, surtout dans le printems, où l'émail des fleurs, l'ombre des arbres, le chant des oiseaux, le souffle des zéphyr, tout intéresse les sens, donne au cœur les plus agréables mouvemens, peint dans notre imagination les images les plus délicieuses, & fait naître dans notre esprit les plus douces idées. Or, on fait combien une position aussi favorable influe sur

notre tempéramen & sur nos mœurs. Il ne faut pas rendre stériles des momens si délicieux. C'est le tems de s'éclaircir sur plusieurs faits importans qui contribuent à la beauté du spectacle de la nature, & de s'élever comme par degrés, usqu'à l'Auteur de l'univers ...

La maniere dont l'auteur parle des différens événemens de la vie & de la providence de Dieu qui les ordonne & les dirige vers le bien-être de ses serviteurs, fait assez connoître le genre de sa philosophie, son attachement aux vrais principes, & son zele con re cette espece de manichéisme dont deux fameux écrivains *, ont souillé leurs écrits en parlant de la destinée du monde & des hommes.

B. & V. " Apprenons à découvrir & à respecter les traces de la Providence, nous y trouvons toujours de quoi entretenir notre confiance en Dieu. Plus nous aurons lieu de nous convaincre de l'insuffisance ou de l'inutilité de ce que nous pouvons y contribuer, plus aussi nous devons être humbles. Et ce n'est pas notre humilité seule, mais aussi notre résignation aux décrets du Tout-Puissant, notre acquiescement sans borne qui doivent s'accroître par cette considération de la sagesse & de la bonté divine. La fidele observation de tous nos devoirs en doit être inséparable; puisque nous trouvons que ce que Dieu pense en faveur des hommes, leur est toujours plus favorable que ce qu'ils peuvent désirer. Plein de ces grands sentimens, au milieu des plus grandes souffrances, l'homme chrétien doit s'écrier avec le Psalmiste : *Quel autre ai-je au ciel?*

I. Septembre 1778.

17

en quoi prendrai-je plaisir sur la terre qu'en toi seul ? Au milieu de tous les dangers de la vie , il doit penser & dire avec confiance : il en tombera mille à ta gauche & mille à ta droite , sans que le mal t'atteigne , car l'Eternel est ta retraite „

Il est certain qu'un écolier formé sur une telle morale fera un homme sage , vertueux , nourri d'excellentes maximes , propres à faire le bonheur de sa vie , d'un commerce sûr , d'une société aimable & recherchée. Il n'y a dans ce volume aucun genre de leçons qui ne conduise à ce but ; si on pouvoit y reprendre quelque chose , ce seroit peut-être une perfection un peu au-dessus de l'âge des jeunes élèves aux quels on s'efforce de l'inspirer ; je ne fais même s'il n'y a rien d'inexact dans ces assertions sur la médifance. “ Un autre dit qu'il ne parle que parce que ces défauts sont connus de tout le monde , & qu'il ne s'en entretient qu'avec ceux qui les connoissent mieux que lui. A celui-là on peut faire voir que plus les défauts dont il parle sont connus , plus sa médifance est cruelle (a) „ — “ Quand tout le monde en parleroit , conclure que vous pouvez en parler à votre tour , c'est barbarie : l'humanité seule nous apprend qu'il est beau de se déclarer pour les malheureux (b) „

(a) Elle seroit certainement *plus cruelle* , si ces défauts n'étoient pas connus.

(b) Oui , si vraiment il se tient pour malheureux. Mais s'il étale ses vices à la vue du public,

A cette légère critique , nous n'ajouterons point les observations que l'expérience , & peut-être la timidité , nous portent à faire sur les différentes parties de ce cours d'institution littéraire & morale. Les vûes de Mr. W. sont droites , pures & saines ; mais les moïens sont-ils proportionnés à la grandeur de son zele & de ses espérances ? Comprend-t-il assez l'étendue d'un plan général d'éducation ? En présente-t-il les difficultés ? Sa méthode prend-t-elle un essor assez rapide & assez sûr , pour se promettre de réussir dans cette grande entreprise , aujourd'hui presque généralement désespérée ? Nous aimons à croire au succès , mais il n'est pas de notre tâche de le garantir.

s'il s'en pare , s'il ne songe pas à s'en corriger ; si ces vices sont d'un très-mauvais effet , & peuvent affoiblir l'empire de la vertu : eh ! pourquoi n'en parleroit-on pas , ne fut-ce que pour les détester , diminuer le danger du scandale , & empêcher l'usurpation des égards dûs exclusivement aux gens de bien ?

Aspect philosophique. Par Melle. de Ch.

A Paris. chez Pierres 1777 , à Liege chez Demazeau. Un vol in-12.

CE recueil de pensées détachées & quelquefois assez communes , a été favorablement reçu du public en considération du sexe de l'auteur. Il semble que dans la contagion générale

1. Septembre 1778.

19

générale du philosophisme, un sexe foible & crédule ne peut se dispenser d'adopter les assertions que les despotes de la littérature ont marquées de leur autorité. L'indocilité de Melle. de Ch. est une preuve du contraire. Fortement attachée aux anciennes notions, elle s'applique avec autant de vérité que de dignité ces paroles d'Horace :

Quid verum atque decens, curo & rogo, & omnis Epist.
in hoc sum. l. 1.

On voit d'abord que l'auteur est bien loin d'applaudir au progrès des nouvelles doctrines, par l'observation suivante, qui par malheur n'est que trop fréquemment vérifiée & qui se réalise tous les jours avec plus de morgue & d'audace dans les pays les plus catholiques, sans que les ministres du Seigneur osent s'en plaindre, ou du moins se promettre quelque effet de leurs plaintes. " L'impiété doit être portée à son comble lorsque dans des gouvernemens où le christianisme est la loi de l'état, & où même il y a des peines infligées contre les scandales publics, on ose ouvertement insulter à son Auteur, dans les cérémonies de son triomphe & lorsqu'on le porte aux malades. Un étranger, même, chez les Musulmans, qui oseroit parler seulement contre Mahomet, ne resteroit pas impuni ; & on voit tous les jours des sacrilèges profanateurs lever impunément une tête orgueilleuse en présence de leur Dieu, sans daigner lui donner la moindre marque de vénération. Est-

il concevable que ces Musulmans soient plus zélés pour leur prophète, que les Chrétiens ne le sont pour celui qu'ils doivent regarder comme leur Dieu ? „

Il est assez étonnant de voir une demoiselle mécontente du théâtre. Melle. Ch. ne l'envi-sage néanmoins pas du côté de la morale, mais précisément par rapport au caractère d'esprit de ceux qui se passionnent pour ces représentations illusoires d'objets romanesques & chimériques. “ C'est bien faire connoître son amour pour l'illusion que d'avouer son goût pour la tragédie : tout y est faux, jusqu'au jeu des acteurs. Le principal fait est altéré ou fabuleux ; la contexture inventée, le costume mal observé, & le récit outré. Tout cela peut bien exciter la compassion, mais non pas justifier les larmes „

Les disputes qui durant ces dernières années ont partagé les politiques sur la nature des droits féodaux, paroissent avoir attiré l'attention de notre auteur. En cela, comme dans le reste, elle ne s'est point empressée d'approuver les brillans systêmes de réforme, elle les croit même opposés à l'équité & à la saine jurisprudence. “ C'est une véritable injustice de tuer le gibier sur des terres seigneuriales. Les seigneurs les achètent à proportion de leurs droits, & les vassaux n'acquièrent leur bien qu'à la charge de ne rien déranger, ni s'approprier le gibier qui s'y réfugie. Le droit des premiers est une réserve que se font faite leurs prédécesseurs, en concédant leurs terres à cette condition, & que les prédécesseurs des autres ont accep-
tée

été volontairement. Il en est de même des droits féodaux ; c'est aussi une convention entre les premiers seigneurs & leurs vassaux , contre laquelle il seroit injuste de vouloir revenir. La liberté n'a jamais consisté dans le pouvoir de rompre des engagements sciemment & librement contractés. Mais l'esprit de philosophie donne souvent dans l'illusion „

La réflexion suivante est à peu près dans le même genre , & appartient à la même manière de voir. “ La liberté des arts & du commerce seroit un obstacle à leur perfection , par le grand nombre d'ouvriers en tout genre qu'elle introduiroit , & qui pour donner à meilleur marché , à l'envi l'un de l'autre , se contenteroient d'esquisser les ouvrages. Elle dépeupleroit aussi les campagnes en facilitant à leurs habitans , les des travaux rustiques , le moïen de venir s'établir dans les villes „

Un des grands écueils des réformateurs , est de ne pas faire attention , qu'un inconvénient quelconque n'est pas une raison de changer ou d'abolir ce qui est bien & utile à beaucoup d'égards : il faut pour se déterminer à une réforme sage , qu'on puisse se promettre d'anéantir tous les inconvénients. Or cela n'est pas dans la nature des loix & des dispositions humaines. Souvent en voulant prévenir un mal possible , ou très-rare , on en fait naître de très-réels & de très-multipliés. “ Telles sont les bornes des lumières humaines , de ne pouvoir remédier aux abus que par des moïens qui en occasionnent quelquefois des plus considé-

rables „ Cette observation devoit afsûrer l'existence à toutes les loix , à tous les usages reçus , jusqu'à ce qu'il fut bien clairement démontré , qu'on peut leur substituer quelque chose de mieux.

Les sectateurs de Mr. Francklin , ne pardonneront pas à Melle. Ch. la réflexion suivante. Pour nous , qui n'avons pas le bonheur d'être agrégés dans la secte de ce célèbre docteur (a) , nous aurons plus d'indulgence. “ Combien doivent paroître insensés , ces téméraires Encélades qui , par le moien de leur barre électrique , tentent d'arracher la foudre des mains du Tout-Puissant ; sur-tout quand on considère les succès de leurs premiers essais , qui n'ont servi qu'à faire connoître qu'ils n'étoient que cendre & poussière „

Tous les astronomes s'écrieront certainement contre la maniere dont l'auteur raisonne sur les différens systêmes du monde. Melle. Ch. est bien loin de regarder le mouvement de la terre comme absolument démontré. “ Entre les systêmes astronomiques celui de Tycho-Brahé paroît le plus probable. Il est plus conforme au texte de l'Écriture sainte , qui fait la terre plus ancienne que le soleil , qui par-tout la suppose stable & permanente ; qui donne au soleil une course régulière , qui le fait avancer , retarder & retrograder. Quant aux objections des Coperniciens , n'est-il pas aussi simple au

(a) Voyez le Journal du 1. Février , p. 179 & autres cites-là même.

1. Septembre 1778.

23

Créateur de faire mouvoir un grand comme un petit globe, puisque dans toutes ses opérations, *Dixit & facta sunt* „. Sans prendre, dans le moment actuel, parti pour ou contre cette assertion de la demoiselle Ch, nous nous contenterons de dire, que sur cet article elle se trouve à peu près d'accord avec le savant Mr. Scanelli, qui vient de nous donner un ouvrage très-intéressant sur l'astronomie (a), dans lequel, en convenant de la simplicité de l'hypothese de Copernic, il prétend prouver, qu'elle est bien loin encore de la démonstration.

(a) Lettere cosmologiche, che spiegano tutto il trattato del Cielo, scritte e dedicate, &c. ou *Lettres cosmologiques*, dans lesquelles est expliqué tout le système du Ciel, écrites & dédiées à Son Ex. Mr. Louis Pisani, noble Vénitien. Par Mr. l'abbé Cesar Scanelli, Patricien de Forli. A Venise 1777.



Expositiones mysticæ in libros historicos veteris Testamenti concionariè propositæ, subnexâ singulis libris historiâ mysticâ, cum observationibus historico-polemicis &c. Per Joannem Baptistam Plumans, Pastorem in Tettingen. *Sans lieu d'impression*, 1776. 1. vol in-4°. se trouve chez l'Imprimeur du Journal. Prix 6 liv.

Dans le grand nombre d'admirables propriétés de l'Écriture sainte, on remarque sur-tout cette inépuisable fécondité de réflexions & de sentimens, que présentent au lecteur attentif les passages les plus simples & les moins parés des ornemens de l'éloquence profane. On fait qu'outre le sens littéral des Livres saints, il y a dans un grand nombre de passages, un sens figuré. Toute l'ancienne loi n'étant qu'une figure & qu'une annonce de la nouvelle, tout figuroit, tout annonçoit, préparoit les grandeurs de l'Évangile. Les Juifs reconnoissoient ce sens secondaire & le respectoient. Ils savoient que leur loi étoit figurative, & que tout se rapportoit aux choses qui faisoient l'attente & l'espérance des nations. C'est à ce sens que s'est particulièrement attaché l'auteur savant & zélé de l'ouvrage que nous annonçons ici. Son travail qui dans le fond se réunit à celui des autres commentateurs de l'Écriture, a quelque chose de singulier & de piquant dans la manière. Il explique

plique presque tout l'ancien Testament par le nouveau, & en établissant le rapport intime des deux loix, il répand l'onction de la piété & des réflexions saintes sur des endroits où l'on ne découvroit en quelque sorte que la sécheresse de la lettre, ou le détail des événemens historiques de la nation juive. C'est de quoi il rend lui-même compte dans une préface aussi laconique que bien déduite. Après avoir dit avec St. Paul, qu'en général, rien n'est plus propre à l'instruction & à l'amélioration de l'homme que la culture des Livres saints (a), il ajoute : *Hoc tantò magis de scripturis historicis veteris Testamenti quis comprobabit, quantò magis in iis non tantùm sensum litteralem, sed etiam mysticum indagaverit. Ita enim, quæ antè steriles & ingrata videbantur, mirificè fœcundæ & amabiles accident. Exhibent namquæ per omnigenas figuras & allegorias pulcherrimè mysteria salutis nostræ, atque utriusque Testamenti harmoniam.*

Quoique Mr. P. s'attache particulièrement au rapport réel de l'ancienne & de la nouvelle loi, & qu'il saisisse les liens qui dans l'intention même des auteurs sacrés unissent effectivement les deux Testamens; il adopte aussi très-souvent un sens d'accommodation, & des explications qui n'ont d'autre autorité que celle

(a) *Omnis Scriptura divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ; ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus. II. Tim. 3.*

que la piété peut leur donner. Ce genre d'explication n'est point un abus de l'Écriture; les saints Peres, St. Grégoire sur-tout, en ont fait un usage très-fréquent; il sert à inspirer & à nourrir le goût de l'Écriture, & à multiplier les ressources qu'une ame pure est sûr d'y trouver.

Cet ouvrage, outre qu'il jette des lumieres sur un grand nombre de passages, & qu'il est très-propre à alimenter les méditations des ames chrétiennes, présente encore aux prédicateurs des vûes & des deffèins, qui pour être exécutés avec succès, ne demandent que du discernement & du goût. C'est sur-tout relativement à ce genre d'utilité, que l'auteur a placé à la fin du volume différentes réflexions sur les Evangiles des Dimanches, de l'Avent & du Carême &c. Son stile est uni, pur & coulant, simple sans être négligé; son latin clair & très-intelligible, sans être ni trivial ni barbare.

L'auteur a commenté dans le même goût les actes des Apôtres, mais cet ouvrage est encore en manuscrit. Nous l'exhorterions volontiers à l'ajouter à celui-ci, si le goût de la théologie, de l'écriture, des réflexions saintes, de tout ce qui tient à la piété & au culte de Dieu, si enfin l'usage du latin & des langues savantes en général, n'étoient tellement affoiblis dans ce siecle d'une froide & frivole philosophie, qu'on ne peut presque plus espérer d'intéresser le public à des livres de ce genre.



*Eloge de Louis XII, pere du peuple. Par
Mr. l'abbé Cordier de St. Firmin. A Pa-
ris 1778.*

ON voit que le goût des éloges ne périt pas, & ce n'est peut-être pas un bien, que cette conservation ; au moins si ceux que l'avenir nous destine, ne valent pas mieux que celui-ci. Beaucoup de confusion dans le plan, point de mouvemens oratoires, peu d'idées, aucune peinture, aucun grand trait, aucune belle image, un stile rompu, affecté, sec & pénible, des puérlités sans nombre, & un phébus infiniment voisin du galimatias, ont le caractère de cette piece ; à laquelle l'auteur semble néanmoins attacher beaucoup d'importance par le soin qu'il a eu d'y inférer de vigoureuses déclamations contre le fanatisme. L'enthousiasme du cher abbé est extrême. Souvent après avoir épuisé toutes les figures de rhétorique, il est réduit à la *réti-
cence*, pour respirer & reprendre ses esprits. Cette figure lui fait bien ; elle lui est très-familier, & c'est la seule que nous lui conseillons d'employer dans la suite.



UN philosophe lorrain vient de consoler ses confreres affligés des humiliations de leur patriarche, par les vers suivans, que des gazetiers amis de la décence & de l'honnêteté se sont empressés de consigner dans leurs feuilles.

Celui que dans Athenes eût adoré la Grece (a),
 Que dans Rome à sa table Auguste eût fait asséoir
 (b),
 Nos Césars d'aujourd'hui (c) n'ont pas daigné le
 voir,
 Et Mr. de Beaumont lui refuse une messe (d).

(a) Cela est de toute fausseté. A Athenes comme dans toute la Grece, les ennemis de la religion étoient pros crits. Le simple soupçon d'imp iété, quoique très-mal fondé, suffit pour perdre Socrate. L'auteur de l'ép itaphe de V * a très bien dit :

* 15. Juillet,
 p. 482.

Athenes, sous Solon, de son sein l'eût chassé.

(b) Du tems d'Auguste, le Sénat, suivant la remarque de V, étoit une assemblée d'athées: en leur compagnie V. eût pu manger sans doute à la table d'Auguste, où l'on ne voioit pas toujours les plus honnêtes gens. Témoin ce philosophe qui ordonna qu'on jettât dans un vivier l'esclave qui avoit cassé un gobelet.

(c) Ce César d'aujourd'hui, qu'on met ici si fort au-dessous d'Auguste, rougiroit beaucoup d'avoir les vices de cet Empereur lâche, perfide, ambitieux, cruel, selon l'humeur du moment;

I. Septembre 1778.

29

moment ; *tyran rusé*, comme disent les auteurs du nouv. dict. hist. qui *conduisit les Romains à la servitude* ; qui eut la folie impie de se laisser élever des temples & des autels &c. Et pourquoi ne faire contrafter avec Auguste que le *César d'aujourd'hui* ? pourquoi ne parler pas de Louis XVI, qui durant tout le séjour que le philosophe fit à Paris, refusa constamment d'en supporter la vûe ; pourquoi oublier le grand Frédéric, qui lui députa à Francfort la vigoureuse ambassade du major Freytag ? Ces gens-là valent bien, me semble-t-il, le bon homme Octavien. Et puis encore, fait-on bien sûrement quel parti ce Romain eût pris en pareille occasion ? . . . A quoi sont réduits les panégyristes gagés de l'ordre ?

(d) Offrir à Dieu l'éternel Sacrifice pour l'ennemi le plus forcené de son culte, seroit l'inconséquence la plus ridicule . . . Ces quatre vers suffisent pour prouver qu'on ne fauroit louer V, sans insulter à la fois, le trône & l'autel. . . Qu'on se rappelle ici la prédiction faite, il y a quelques mois, dans une très-belle piece de vers, adressée au C. de Falkenstein *, on croira que le poëte a réuni le don du génie à celui de prophétie :

* 15. Févr.
p. 263.

De vos vertus, de vos bienfaits ,
Ah ! qu'ils n'entreprennent jamais
D'écrire la brillante histoire.
Prince, fussiez-vous au-dessus
Des Charlemagne, des Titus,
Je craindrois pour votre mémoire.

☞ Parmi les anonymes, qui m'écrivent, il y en a, dont je suis fâché de ne savoir le nom, parce que dans l'impossibilité de les satisfaire, je ne manquerois pas de les contenter par de bonnes raisons. Tel est l'auteur d'une lettre datée de V. le 18 Juillet 1778, qui par sa sagesse, son zele, ses lumieres, mérite tous les genres de considération. S'il se donne la peine de lire les Journaux du 15. Juin 1775, p. 866. — 15. Août 1775, p. 260. — 1. Octobre 1777, p. 162 &c; il verra que j'ose dire la vérité touchant les objets qui lui tiennent à cœur; & si je ne donne pas à la chose toute l'étendue qu'il souhaiteroit; c'est que j'ai pour maxime de ménager au possible les hommes à bonnes intentions, dont les principes sont honnêtes & chrétiens, & dont les talens sont en quelque sorte compensés par des vertus; il est vrai qu'il ne faut pas exalter leurs ouvrages, mais on en peut reprendre les défauts avec quelque indulgence, & donner des louanges aux endroits qui en méritent. Ce genre de faveur est dû par un journaliste équitable aux gens de bien :

Hor. a. p.

Ille bonis faveat, & concilietur amicis.

En faisant une guerre ouverte aux écrivains déchaînés contre la religion & les mœurs, il doit être plein de ménagement pour ceux qui n'offensent pas ces respectables objets :

Ibid.

Et regat iratos, & amet peccare timentes.



L'Opéra champêtre.

QU'ils me sont doux ces champêtres concerts!
 Où rossignols, pinçons, merles, fauvelles,
 Sur leur théâtre entre de rameaux verts,
 Viennent, *gratis* m'offrir leurs chansonnettes.
 Quels opéra pourroient m'être plus chers?
 Il n'est point là d'ennui scientifique,
 Glück & Rameau n'ont point noté les airs,
 Nature seule en a fait la musique,
 Et Marmontel n'en a point fait les vers.

☞ Extrait de la gazette de Deux-Ponts, du
 mardi 11 Août, p. 528.

„ *Nous avons reçu la lettre de Mr. D****
 „ *abonné au cabinet littéraire de Metz. Nous*
 „ *publierions bien volontiers les réflexions*
 „ *pieuses qu'il adresse au Journaliste de Lu-*
 „ *xembourg; mais comme les anecdotes édi-*
 „ *ficiantes sur lesquelles il s'appuie, ont été*
 „ *déjà insérées dans nos feuilles; nous invi-*
 „ *tons Mr. D. à prendre un autre texte.* „

Je ne doute pas que l'auteur de la gazette
 de Deux-Ponts n'ait de bonnes raisons pour
 ne pas publier les réflexions pieuses que Mr.
 D. m'adresse; mais celle qu'il en donne, ne
 me paroît pas solide; jamais aucune anecdote
 édifiante ni autre, qui me regardât, n'a été
 insérée dans ses feuilles.



Rien est le mot de la dernière Enigme.

JE ne fus jamais prêtre, & je sers à l'autel ;
 J'habite au milieu des montagnes,
 Et plus souvent encor dans les vastes campagnes.
 Quoique je ne sois pas cruel,
 Je fais toujours quelque massacre ;
 Des Monarques françois je suis utile au sacre.
 Examine moi bien ; je suis toujours en l'air,
 Et sans jamais aller sur mer,
 Je suis sûr de faire naufrage.
 Je vis dans l'océan, & je me plais dans l'eau ;
 A peine suis-je né qu'on me met au tombeau ;
 Nul héritier, sans moi, ne peut faire partage.
 Tu penses que je suis quelque chose de beau ;
 Tu te trompes, lecteur, car pour tout héritage,
 Je n'ai que le foible avantage
 D'avoir décoré ton berceau.
 Adieu. Je ne veux pas t'en dire d'avantage.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 25 Juillet.)
 Le Capitan-Pacha a enfin mis à la voile pour la Mer-noire avec son escadre, composée de 8 vaisseaux de ligne, 2 frégates, 4 galeres, une galiote à bombes, & environ 30 bâtimens de transport : elle sera incessamment renforcée par une seconde escadre de 3 vaisseaux de ligne & de 4 frégates. Du nombre des dernières sont deux frégates, l'une de 40 & l'autre de 24 canons, que la Porte a fait acheter en Angleterre pour la somme de 200 mille piastres, & qui arriverent ici le 7 Juin. Les frégates de la premiere escadre sont celles que les Hospodars de Valachie & de Moldavie ont fournies. Lorsque les deux divisions auront été jointes par les vaisseaux, qui se trouvoient déjà dans la Mer-noire, toute la flotte fera forte de vingt vaisseaux de ligne, de 10 frégates, de 4 galeres, d'une galiote à bombes, & de plus de 100 bâtimens de transport. L'on ne peut lui supposer d'autre destination que celle d'agir de concert avec l'armée, rassemblée dans la Natolie aux ordres de Gianikli-Pacha, pour soumettre la Crimée. Nos troupes s'assem-

I. Part.

C blient

blent en très-grand nombre sur les frontières de la Moldavie & de la Pologne ; on attend de moment à autre le commencement des hostilités.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 20 Juillet.) Le 5 de ce mois, fête de St. Jean & anniversaire de la victoire navale de Chesmé, le Grand-Duc & Madame la Grand' Duchesse, son épouse, assistèrent à l'inauguration de l'église, que ce Prince, qui est grand-amiral de Russie, a fait bâtir pour servir de chapelle à l'hôpital, fondé par Son Alt. Imp. dans l'île de Kamennoy-Ostrow, en faveur de marins, retirés du service après s'y être distingués. A l'issue du Service divin L. A. Imp. inviterent à leur table tous les marins entretenus dans cet hôpital, & les traitèrent avec une bonté, qui leur gagna tous les cœurs. Cette fondation est la seconde, qui a été exécutée aux fraix du Grand Duc : la première est l'hôpital de Paulow à Moscou.

L'Impératrice aiant accordé à la ville de Twer, par un ordre du 1. Juin qui y fut publié le 21 du même mois, la somme de 50 mille roubles à prendre sur ses droits, & la même somme en fer, pour aider les habitans à la relever du dernier incendie, cette nouvelle marque de bonté de notre Souveraine y a été reçue avec les plus vives démonstrations d'alégresse. L'on a célébré un

1. Septembre 1778.

35

grand Service, accompagné d'un *Te Deum* solennel. Le lendemain, les négocians portèrent au gouverneur leur résolution de contribuer 2000 roubles à élever un monument en mémoire de cet événement & la même somme pour l'entretien des orphelins. — Les bruits de guerre s'accréditent plus que jamais ; toutes nos troupes sont en mouvement. On avoit débité que 60 mille hommes marchaient au secours du Roi de Prusse, mais il est apparent qu'on en aura besoin contre les Turcs.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 31 Juillet.) Les bruits de guerre donnent lieu à de fréquentes assemblées du conseil-permanent & l'on attend sur cet objet des propositions de la part des Puissances qui y sont intéressées. On met sur un pied complet tous les régimens de la république & on les exerce assiduellement. La cavalerie sera suffisamment pourvue de chevaux de remonte. L'envoie de la cour de Drefde a notifié aux ministres étrangers l'entrée des Prussiens en Saxe, & il a exposé les motifs qui ont engagé l'Electeur son maître à une pareille alliance. Le ministre de Prusse de son côté a remis au grand-maréchal de la couronne le manifeste de sa cour, connu sous le titre d'*Exposé des motifs &c*, lequel a été lu au conseil-permanent.

Le grand nombre de Turcs assemblés en

Moldavie, & les différens mouvemens qu'ils y font, ont engagé le département de la guerre à prendre la résolution d'envoïer incessamment à Caminiec, trois régimens, dont deux d'infanterie & un de cavalerie; quand ils seront arrivés, ils recevront d'ici les ordres qu'ils auront à suivre pour la manière dont ils doivent se comporter.

E S P A G N E.

MADRID. (*le 31 Juillet.*) Des lettres de Cadix du 17 de ce mois, portent que la première division de l'expédition du général de Cevallos vient de mouïler dans cette baie; elle est composée des vaisseaux de ligne le St. Damas, le St. Dominique, le Monarque & l'Amérique, aux ordres du chef d'escadre Dom Adrien Caudron Cantin. Cette division arrive en droiture de l'île Ste. Catherine, où elle a pris 1500 hommes de la garnison espagnole. Ces quatre vaisseaux vont se joindre à la grande flotte, qui devient de jour en jour plus formidable. La seconde division doit se rendre aux côtes de Guinée pour prendre possession des deux ports cédés à l'Espagne par le Portugal aux termes du dernier traité. La troisième division alloit mettre sous voile, & la quatrième destinée à conduire le général Dom Cevallos avec l'état-major, le reste des troupes & deux millions de piastras fortes de la caisse militaire, devoit partir le 20 Avril de Montevideo.

1. Septembre 1778.

37

tevideo. Dom de Vertiz, lieutenant-général, doit être déclaré vice-roi de ces vastes domaines avant le départ de cette dernière, composée des vaisseaux de ligne le St. Joseph & le Poderoso, de trois frégates, des flûtes, & de quelques bâtimens de transport. Le général Dom Cevallos est extrêmement regretté, non-seulement des troupes qui restent en Amérique, mais même de tous les habitans de ces immenses provinces.

Le vaisseau de guerre le Rusé, parti du Callao de Lima le 13 Mars dernier, est arrivé à Cadix le 20 de ce mois, & a apporté pour le compte du Roi & des particuliers, trois millions trois cents cinquante-quatre mille trois cents trente-six écus forts en or & en argent monnoyé, travaillé & en lingots; 5496 arrobes de cacao; 6295 quintaux de cuivre; 741 quintaux d'étain, & 2128 arrobes de coquillage. — Les vaisseaux de ligne qui composoient la flotte du Mexique, arrivée à Cadix le 29 Juin, sont le St. Jacques, l'Espagne, le Dragon, le St. Laurent & l'Ange-Gardien. Ces cinq vaisseaux ajoutés aux deux qu'on attend à tout moment, & aux 27 qui sont dans la baie, portent notre flotte à 34 vaisseaux de ligne; & lorsque ceux du Ferrol, de Carthagene & de l'escadre de Dom Casa-Tilly seront réunis, elle excédera le nombre de 50 vaisseaux. — Les lettres de Gibraltar annoncent que le 6, il est entré dans la baie 42 bâtimens marchands anglois qui étoient sortis de Spithead sous l'escorte du vaisseau de

guerre le Ramillies & la frégate la Rencontre, qui ont conduit deux mille hommes de troupes pour renforcer la garnison de cette place.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 31 Juillet.) Notre auguste Souveraine , toujours occupée des moyens d'ajouter à la félicité publique , vient de faire publier une ordonnance , par laquelle , après avoir dit combien elle désire de rendre ses sujets heureux , par la plus sage administration possible de la justice , dans toute l'étendue de ses états , S. M. institue un conseil , composé de ministres éclairés , & connus par leur zèle pour le bien public , lesquels s'assembleront une fois par semaine , conféreront entr'eux & délibéreront sur les moyens les plus propres à simplifier la procédure & les jugemens des contestations. L'intention de Sa Maj. est que ce conseil soit présidé par le vicomte de Villanuova de Correira , ministre & secrétaire d'état pour les affaires intérieures du royaume. La principale occupation de ce conseil fera , non-seulement d'examiner & réunir toutes les loix observées en Portugal , mais aussi d'analyser toutes les ordonnances qui ont été jusqu'à présent en vigueur dans cette monarchie ; & l'intention de S. M. est de les conserver dans toutes leurs dispositions , de prendre une idée de celles qui ont été révoquées en tout ou en partie ; de celles qui ont souffert différentes interprétations , suivant les divers tribunaux :

Y: *Septembre 1778.*

39

naux : enfin d'examiner celles qui , pour le plus grand avantage , paroîtront devoir être changées ou reformées ; le projet de S. M. étant que , d'après l'examen de ces loix & de ces ordonnances , il soit formé un code , qui serve désormais à tous les tribunaux & juridictions du royaume.

Le vaisseau l'Albion de 74 canons , faisant partie de la flotte de l'amiral Biron , est entré dans notre port , fort délabré.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 30 Juillet.*) Le Roi a permis aux capitaines-lieutenans de marine Bille , Stibolt , & Fogh , aux premiers-lieutenans Fischer , Kofod , Hauch , Løwenørn , & Krieger , ainsi qu'au lieutenant en second baron Knuth , de faire une campagne sur la flotte françoise. — Mr. de Sacken , ministre de Russie , se disposant à partir à bord d'un vaisseau de sa nation , pour aller passer quelque-tems dans sa patrie , Mr. Czekalewski , consul-honoraire , sera chargé des affaires de Russie durant son absence.

I T A L I E.

ROME (*le 31 Juillet.*) A la sollicitation du duc Grimaldi , ambassadeur du Roi d'Espagne , le Pape a relâché huit des esclaves turcs avec leur Rais qui , au nombre de 31 , avoient été jettés au mois de Mai 1777 par une tempête sur la plage de la tou

d'Ugianico, & faits prisonniers par la garnison, & ensuite transportés à Civita-Vecchia. Ces huit esclaves seront consignés ès mains du pere Quevedo, de l'Ordre des Trinitaires de la Rédemption des captifs, qui les échangera pour des Espagnols détenus par les infidèles.

Jean Vanstiphout, soi-disant évêque de Harlem, & déclaré schismatique par le Pape Benoît XIV, étant mort, ses partisans élurent en sa place Mr. Adrien Boekman pseudo-curé de Calembourg. En conséquence de cette nomination, le nouveau soi-disant évêque, a prétendu que son élection étoit aussi légale, que si l'église de Harlem étoit unie avec le St. Siège. Sa Sainteté informée de l'excommunication lancée par Benoît XIV, de la mort de Vanstiphout, & de l'élection de Mr. Boekman, a, par ses lettres apostoliques du 22 de ce mois, adressées à tous les Catholiques demeurans dans les terres de la république, déclaré indigne, illégale & sacrilège l'élection de Boekman, celui-ci soumis à toutes les peines spirituelles, excommunié *ipso facto*, pour avoir, sous prétexte de son élection, osé prendre la qualité d'évêque d'Harlem, fait des actes de juridiction épiscopale; & par les mêmes lettres Sa Sainteté a également excommunié Mr. Van-Nieuven Huyle, soi-disant archevêque d'Utrecht, de même que tous les autres qui auroient procédé, ou qui voudroient procéder à la consécration de Mr. Adrien Boekman.

On vend publiquement ici la relation d'un horrible assassinat, commis le 9 de ce mois, par seize voleurs de grands chemins, armés de fusils à baïonnette, de pistolets & d'armes blanches. Ces brigands descendus de la montagne de l'Abruzze, étoient venus se poster entre les châteaux de Colfiorito & de Serravalle (a), pour y attendre le retour des marchands de la foire de Sinigaglia. Ils en ont attaqué plusieurs, auxquels ils ont tout pris jusqu'aux chevaux & aux voitures; ils ont égorgé ceux qui leur ont résisté, ont lié les autres, après les avoir dépouillés, & les ont jetés dans les fossés; on assure que le butin qu'ils ont fait pendant la nuit du 8 au 9, se monte à quinze mille écus romains, outre treize chevaux & beaucoup d'autres effets; ces brigands étoient au nombre de dix-huit. On a envoyé aussi-tôt des villes de Foligno & de Spolète des soldats & des sbirres, tant à pied qu'à cheval, pour tâcher de prendre ces scélérats. Nous avons reçu la nouvelle que jusqu'à présent on en a arrêté onze, & on en a tué quelques-uns dans l'action qu'il a fallu soutenir contr'eux. Les soldats qu'on avoit envoyés à la recherche de ces coquins,

(a) Cette contrée est la plus dangereuse de toute l'Italie; & donne par son seul aspect une certaine inquiétude au voyageur. Lorsque j'y passai en 1768, un Dominicain fut tué à peu de distance de moi; & deux assassins tinrent une espee de consultation à mon sujet, dont le résultat fut qu'ils me laisseroient passer.

étoient au nombre d'environ 150, avec 40 sbires, secondés d'un grand nombre d'habitans du voisinage.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 15 Août.) Le Roi a rendu le 27 Juillet en son conseil une ordonnance, pour permettre à ses sujets d'user de représailles à l'égard des vaisseaux françois, & pour autoriser les commissaires de l'amirauté à accorder des lettres de marque à cet effet, ainsi que les juges des cours d'amirauté à prononcer la condamnation des vaisseaux ou bâtimens pris sur les François, &c. Le préambule est conçu en ces termes :
 " Attendu qu'il a été commis plusieurs offenses & actes d'hostilité & qu'il a été fait
 " beaucoup de saisies injustes par le Roi
 " françois & ses sujets envers les vaisseaux
 " & les biens des sujets de Sa Majesté, en
 " violation de la foi des traités ; & attendu
 " que Sa Maj. a été récemment informée,
 " que de pareils actes d'hostilité sont actuel-
 " lement encouragés publiquement & auto-
 " risés par les ordres du Roi françois ; Sa
 " Maj. a pris en considération ces procédés
 " offensifs de la cour françoise ; & Sa Maj.
 " aiant résolu de prendre les mesures néces-
 " saires pour venger l'honneur de sa cou-
 " ronne & pour procurer réparation & sa-
 " tisfaction à ses sujets attaqués, il lui a plû,
 " de l'avis de son conseil, d'ordonner, &c. „
 Quoique cette ordonnance soit équivalente,

quant à l'effet , à une déclaration de guerre , l'on observe néanmoins , que les deux cours continuent d'éviter cette dernière démarche décisive. En conséquence de cet ordre , l'on s'occupe dans la Tamise & dans d'autres ports marchands à équiper des armateurs , pour user de représailles envers les sujets de Sa Maj. Très - Chrétienne. Le Cotter le Milan vient de conduire aux Dunes un bâtiment françois , qui alloit d'Alicante à Ostende. En revanche les armateurs de cette nation ont fait plusieurs prises sur nous : ils en ont amené récemment quatre à Brest , dont l'un étoit un navire , revenant de New - York avec un nombre de soldats.

Mr. Faulkner , capitaine du vaisseau de guerre la victoire , arriva le 1. de ce mois à l'amirauté , chargé d'une lettre de l'amiral Keppel , commandant en chef des vaisseaux du Roi : elle est adressée à Mr. Stephens. En voici la copie.

De la Victoire le 30 Juillet.

MONSIEUR ,

Vous avez vu dans mes lettres du 23 & du 24 de ce mois , qu'avec les vaisseaux que le Roi a confiés à mes ordres , j'étois à la poursuite d'une flotte nombreuse de vaisseaux françois.

Depuis ce tems jusqu'au 27 , les vents qui étoient toujours au sud-ouest & nord-ouest , étant de tems en tems très-forts , la flotte françoise en profita ; j'usois de tous les moyens possibles pour la joindre , tenant

ma flotte assemblée, autant que la poursuite pouvoit le permettre, ce qui devint nécessaire par la circonstance dont usôient les François dans leurs manœuvres & l'envie qu'ils témoignoiēt d'empêcher l'amiral de se ranger en ordre de bataille. Ces démarches ne me donnoient guere lieu de les charger; cependant je saisis l'opportunité qui se présenta le 27 pour faire avancer l'avant-garde de la flotte du Roi vers leur centre & leur arrière-garde.

Les François commencerent par faire feu sur la division de Mr. Robert Harland vice-amiral & les vaisseaux rassemblés sous lui, lesquels ainsi que le vice-amiral rendirent bientôt les coups tirés sur eux; les autres vaisseaux en usèrent de même à leur arrière; ils avoient été dispersés pour donner la chasse; néanmoins ils ne laisserent pas de se trouver bientôt en ordre de bataille.

Les flottes par leurs manœuvres ne se trouvant guere éloignées l'une de l'autre, il parut que le but des François étoit d'emporter les mâts & les agrès des vaisseaux du Roi, & ils y réussirent en ce qu'ils mirent plusieurs vaisseaux de ma flotte hors d'état de me suivre, lorsque je donnai le signal de poursuivre la flotte françoise; ce qui m'obligea de revirer de bord pour rejoindre les vaisseaux dispersés, donnant par-là le tems aux François de former de nouveau leur flotte vers la fin de la journée. Je ne voulus point les en décourager, & comme je ne fis pas tirer sur eux, ils eurent tout le loisir de s'y

1. Septembre 1778.

45

occuper. J'étois dans l'espérance qu'ils essaïeroient leurs forces contre les nôtres le lendemain ; mais ils avoient profité des faveurs de la nuit pour se retirer , tant ils avoient été battus pendant la journée.

Le vent & le tems leur avoient facilité les moïens de regagner leurs côtes , avant que notre flotte put les rejoindre. Vû l'état où se trouvoient les mâts , vergues & agrets de nos vaisseaux , je n'eus point à balancer sur le parti que je devois prendre.

J'ai beaucoup à me louer de la conduite courageuse des vice-amiraux Robert Harland , Hugh Palliser & des capitaines de la flotte , soutenus par leurs officiers & leurs équipages.

J'ai ajouté ci-dessous une liste des tués & blessés ; le nombre des premiers monte à 133 & celui des derniers à 373. Il n'y a eu aucun officier de tué , mais trois lieutenans & un chirurgien ont été blessés.

Je vous envoie Mr. Faulkner , capitaine du vaisseau la Victoire pour vous remettre cette dépêche. J'ai l'honneur d'être ,

Monsieur ,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur

KEPPEL.

On voit par cette lettre , comparée à la relation françoise , que les deux partis croient avoir sujet de s'attribuer la gloire de ce combat. Mais il y a ici des gens si prévenus qu'on n'ose leur témoigner aucun doute sur la prétendue victoire de Mr. Keppel , &

comme néanmoins il confte qu'il n'a pris aucun vaisseau françois, l'auteur de *the Sea James cronicle*, a eu soin de nous avertir, que l'amiral anglois avoit ordre de n'en pas prendre. Un autre gazetier de Londres nous donne une idée plus juste & plus vraie de la bataille, sous une allégorie analogue au goût de la nation angloise. " Vendredi au soir, dit-il, à *Ludgate hill* deux cochers se dépouillerent jusqu'à la ceinture pour décider une querelle; ils se battirent pendant plus de trois quart-d'heures, au grand plaisir d'un concours immense de spectateurs; enfin l'un & l'autre étant assez bien *battus*, l'un reçut un coup qui le jeta dans le ruisseau de la rue: là cherchant avantage de sa situation pour recueillir ses forces, il resta tranquillement assis jusqu'au moment où quelqu'un de la foule cria à son antagoniste: *Mort de ma vie! Tom, pourquoi ne rosses-tu pas ce maraud, pourquoi ne l'obliges-tu pas à se lever, ou bien à reconnoître qu'il est rossé?* Tom, qui en avoit assez lui-même, & qui avoit aussi besoin de reprendre haleine, répondit: *Non, qu'il se leve, & qu'il se batte galamment.* Pendant ce tems la nuit déployoit ses voiles, le jour s'obscurcit de manière qu'il ne fut plus possible de se battre; chacun se retire donc au cabaret qui lui étoit le plus familier, & là fit à la compagnie la relation de sa victoire. Après s'être rafraichis l'un & l'autre, & s'être bien promis de mesurer encore leurs forces, si-tôt qu'ils seroient un peu remis de leurs meur-

trissures;

Y. Septembre 1778.

ériffures, l'un gagna son logis par le chemin le plus court ; l'autre s'égara , & ne sut où il étoit, qu'au moment où il se trouva devant sa porte „

Suivant la liste le nombre des tués à bord de 25 vaisseaux de ligne est de 133 hommes, & celui des blessés de 373 , parmi lesquels l'on compte trois lieutenans. Les vaisseaux, qui ont le plus perdu , sont le Formidable , de 90 canons , qui a eu seize morts & 49 blessés ; l'Egmont de 74 qui a eu douze tués & dix-neuf blessés ; le Ramillies , aussi de 74 canons , qui a eu 12 tués & 16 blessés ; & enfin la Victoire de 100 , montée par l'amiral Keppel , qui a eü onze morts & 24 blessés. Ce commandant parut le 30 à la hauteur de Plymouth avec sa flotte ; & le lendemain il est entré avec elle à Portsmouth pour s'y radouber. On a porté les blessés & les malades , au nombre d'environ 200 , à l'hôpital ; mais plusieurs des premiers le sont si dangereusement , que , s'ils en réchappent , ils seront hors d'état de servir. On a publié à cette occasion un tableau comparatif des pertes respectives , que les flottes angloises & françoises ont faites dans les différens combats , depuis celui du 20 Mai 1756 entre les amiraux Byng & de la Galiffonniere ; & , si ce tableau est exact , la nôtre n'a été qu'une seule fois plus considérable. Le lord Richard Cavendish , frere du duc de Devonshire , arriva avant-hier au soir en cette ville , ayant laissé la flotte à Plymouth ; ils'est trouvé comme volontaire avec l'amiral

Keppel à bord de la Victoire. Ce vaisseau, le Prince-George de 90 & le Berwick de 74 canons, avoient souffert dans leurs vergues & leur mâture par le gros tems le 23 Juillet; mais le dommage avoit été entierement réparé avant l'action.

L'amiral Keppel arriva le 4 au soir de Plymouth en cette capitale : il en partit immédiatement pour Windfor, où il eut le lendemain une audience particuliere du Roi. Quoique la majeure partie du public soit contente de l'issue de son combat contre le comte d'Orvilliers, & que même il ait été fait des illuminations pour ce sujet à Kew, résidence ordinaire de Leurs Majestés, d'autres ne peuvent dissimuler leur opinion, que le succès de nos forces navales en cette rencontre n'a pas répondu à leur supériorité accoutumée. L'on remarque, que sur la liste des tués & blessés, à la suite de la lettre de Mr. Keppel, il ne se trouve que 25 vaisseaux de ligne, sans que l'amiral dise pour quoi cinq autres, qui faisoient partie de sa flotte, n'ont point combattu; savoir, le Duc de 90, le Centaure, le Cumberland, & le Hector de 74 & le Bienfaisant de 64 canons. C'est une des observations, qu'on trouve dans une critique, qui a été publiée de la dépêche de notre amiral, sous la signature de Toby. L'on travaille actuellement tant à Portsmouth qu'à Plymouth à remettre en état les navires, qui ont le plus souffert: comme le dommage consiste principalement dans les vergues & les agrets, l'on ne doute point, qu'il

1. *Septembre 1778.*

49

qu'il ne soit bientôt réparé, & que notre flotte ne rentre incessamment en mer, renforcée par les vaisseaux la Princesse-Amélie de 80, le Magnifique & la Résolution de 74 canons, qui ont eu ordre de la joindre, étant prêts à sortir de Portsmouth. Les vaisseaux, qui ont été le moins endommagés dans l'action, ou qui n'ont point donné, ont été détachés avec les frégates pour reprendre leur croisière dans les mêmes parages, sur l'avis qu'on a reçu qu'une partie de l'escadre de Brest avoit reparu dans l'Océan. Cette nouvelle avoit causé des craintes pour notre marine marchande : l'on étoit inquiet surtout pour onze navires, que la compagnie des Indes attendoit de retour de la Chine, de Bombay & de Bengale : mais le 7 elle reçut l'agréable nouvelle, qu'ils étoient arrivés, sous le convoi de trois vaisseaux de guerre, de Ste. Hélène à Portsmouth, d'où ils seront escortés jusques dans la Tamise.

On parle de former au plutôt une autre escadre, dont le Duc de Cumberland aura le commandement, ayant sous lui trois amiraux d'une expérience consommée, & que S. A. R. arborera le grand pavillon à bord du vaisseau le Royal-George de 100 canons qui s'apprete en diligence pour cet effet.

La cour a reçu ces jours-ci des dépêches du général Clinton & du lord Howe qui commandent l'armée & la flotte royales dans l'Amérique-septentrionale. La flotte qui s'y trouve consiste en 32 vaisseaux de ligne, compris l'escadre de l'amiral Byron, arrivée

I. Part.

D

a Halifax après avoir souffert une grande tempête, 65 frégates, 7 galiotes à bombes, 43 bâtimens armés, 369 bâtimens de transport armés & 37 chaloupes, faisant en tout 559 navires de guerre, ayant à bord 6451 hommes effectifs de marine, sans compter les matelots; l'armée consiste en 9000 hommes de cavalerie, 930 d'artillerie, 36 bataillons britanniques & 14000 hommes de troupes allemandes, indépendamment de l'armée de Burgoyne, de sorte que le total de nos troupes dans toute l'Amérique septentrionale se monte à 36 mille hommes, dont on parle de changer la destination. — Un exprès arrivé à la cour, venant de la Nouvelle-York, a apporté l'avis que les commissaires du Roi s'y étoient embarqués pour revenir en Angleterre, le congrès ayant refusé de traiter sans un acte formel qui reconnoisse l'indépendance des Etats-unis; & la cour va, dit-on, envoyer ordre aux troupes de revenir en Angleterre. — Il est certain que le Roi Catholique a désapprouvé hautement la conduite de la France, qui a fait cause commune avec nos colonies révoltées, & qu'il a déclaré par son ambassadeur en cette cour, qu'il observeroit une exacte neutralité relativement à la guerre entre la France & l'Angleterre, si sa médiation devenoit infructueuse, &c.

A L L E M A G N E.

RATISBONNE (le 10 Août.) Les ministres impériaux ont notifié, dans la séance

de la diète du 30 Juillet, qu'ils avoient ordonné de rompre toute communication quelconque & toute espece de conversation avec ceux de Brandebourg & de Saxe : Ils ont de plus déclaré, " que l'acte de renonciation, ajouté comme piece justificative au mémoire pour servir de suite à la déclaration prussienne, est une piece controvée, & qu'on en donnera des preuves. Des démarches de cette nature jettent un grand discrédit sur la nouvelle de la reprise des négociations : on ne l'a mandée jusqu'ici que des pais prussiens ; mais, malgré la confiance qu'on a d'abord cru pouvoir accorder à ces avis, l'on pense être encore mieux fondé aujourd'hui à les révoquer en doute : des personnes, qui ont des liaisons sûres à Vienne, les contredisent hautement. L'envoïé directorial d'Autriche a fait, le 2 de ce mois, une contre-déclaration préalable, à celle que Sa Maj. Prussienne fit remettre le 9 Juillet aux ministres de la diète, qui tend uniquement à démontrer la fausseté de l'acte de renonciation du Duc Albert, dont la copie se trouve parmi les pieces justificatives annexées à la susdite déclaration du 9 Juillet. En attendant, dit ce ministre, les preuves ultérieures de cette supposition, on se contentera d'y opposer pour le présent le silence qu'ont gardé sur cette importante piece, tous les ouvrages historiques de ce tems-là & sur-tout le *Chronicon Presbyteri Andrea Ratisbonensis*. Cet auteur a écrit la chronique de son tems à commen-

cer de l'année 1410 jusqu'en 1433; & il n'y est fait aucune mention de cet acte solennel qui devoit être de notoriété publique, aiant été passé, pour ainsi dire, sous ses yeux, & dans la ville même auprès de laquelle il faisoit sa demeure &c. Ce chroniqueur ne parle pas même de l'arrivée du Duc Albert à Ratisbonne; ce qui prouve le peu de précaution qu'a pris le fabricant de cette pièce pour lui donner de la vraisemblance. Le ministre prussien a répondu à cette déclaration, que tant que la Maison d'Autriche n'opposera à l'existence de la renonciation du Duc Albert de 1429, que de pareilles raisons, on sera autorisé à la regarder comme authentique, aiant été confirmée par la réception de la sainte Eucharistie (a); & jusqu'à ce que l'on produise des titres bien collationnés selon l'ordonnance ancienne de 1215; la copie authentique que l'on produit, demeurera entre le *oui* prussien & le *non* autrichien.

A l'assemblée de la diète, tenue le 7, il fut notifié que le Sérénissime Electeur Palatin avoit fait chercher soigneusement cet acte de renonciation du dit Archiduc dans

(a) Il ne paroît pas possible que le ministre de Prusse ait fait sérieusement valoir cette raison; puisqu'elle est tirée de l'acte même, dont on conteste l'authenticité. Si l'acte n'a pas été fait, il n'a assurément pas été confirmé par la réception de la Ste. Eucharistie; circonstance qu'on ne lit que dans l'acte même.

1. Septembre 1778.

53

les trois principales archives , favoir à Munich , à Amberg & à Neubourg , mais qu'on n'y avoit pu trouver la copie originale de l'acte en question. Puis il fut remis à l'envoïé de Brandebourg une copie vidimée du procès-verbal fait à l'occasion d'une recherche aussi importante. La séance fut terminée par une déclaration solemnelle de l'Electeur Palatin , où ce Prince dit qu'il a résolu de la maniere la plus invariable de s'en tenir à sa convention du 3 Janvier avec l'Impératrice-Reine.

On vend ici un imprimé aiant pour titre : *Réflexions sur l'ordre de succession aux principautés brandebourgeoises en Franconie.* L'auteur y soutient que suivant la disposition de 1473 de l'Electeur Albert de Brandebourg , surnommé Achille , les dites principautés ne peuvent être réunies à l'électorat , aussi long-tems qu'il existe plus d'un Margrave de Brandebourg ; & que par conséquent , en cas de décès de Mgr. le Margrave regnant de Brandebourg-Anspach & Bareuth sans héritiers mâles , le Roi de Prusse est obligé de lui donner pour successeurs ses deux freres.

BERLIN (le 10 Août.) Le 23 Juillet une estafette , arrivée de la Saxe , nous apporta la nouvelle , que le Prince Henri de Prusse , aiant fait avancer le gros de son armée de Plauen vers Freyberg , avoit marché le 19 vers Frauenstein ; & qu'après avoir fait reposer ses troupes les deux jours suivans , S. Alt. R. entreroit en Bohême : le lendemain , 24 Juillet , un second courier

nous informa, que le corps principal des troupes prussiennes & saxonnnes, conduit par ce Prince, & celui du général de Mœllendorff, avoient effectivement occupé les premiers passages de la Bohème ; mais que leur séjour n'y avoit été que de courte durée, & que, le plan d'opérations aiant été changé, ils étoient revenus sur leurs pas, & avoient repris leur ancienne position près de Dresde. Le Prince Henri a reçu des ordres du Roi de tenir la droite de l'Elbe. En conséquence le général Mœllendorff a quitté le poste de Barberg ; & l'armée du Prince Henri a fait deux marches qui ont obligé les Autrichiens de quitter leurs postes de Krottaw & de Gabell & de se retirer à Leypa. Le 1er. de ce mois, le général Podgurski s'avança avec l'avant-garde de l'aile droite jusqu'à Krumbach & le général-lieutenant de Belling vers Zwickow ; ils firent tous les deux leurs dispositions de façon que l'ennemi qui avoit en cet endroit deux bataillons pressés entre les deux colonnes, fut contraint de quitter Zwickow, où on lui fit 80 prisonniers, sans compter les morts & les déserteurs. Le corps saxon se porta vers Seiff-Hennersdorff pour soutenir ce mouvement. Le Prince Henri marcha avec l'infanterie prussienne à Georgenthal & Tollenstein, le lieutenant-général Lentulus avec la cavalerie prussienne à Hennersdorff près de Rumbourg. Après-midi il fut envoyé un détachement saxon pour ouvrir la communication avec Zittau. Un officier avec 40 chevaux entra dans cette ville, d'où les Impériaux

périaux étoient sortis une demi-heure auparavant ; & il arrêta toutes les livraisons qu'on devoit leur faire. Le 2, les généraux de Belling & Podgurski ont continué leur route vers Gabel ; & dans cet endroit ils ont fait prisonniers un colonel, un lieutenant-colonel, un major ainsi que dix-sept autres officiers & 700 soldats. Le Prince Henri s'avança jusqu'à Rohrsdorff, & le comte de Solms, lieutenant-général des troupes saxonnes, jusqu'à Luckendorff. Ce dernier s'est ouvert un passage à travers un abatis de 100 pieds de profondeur. Les Autrichiens, sans commettre aucun excès, se sont retirés de tous les endroits qu'ils occupoient sur les frontières de la Saxe.

Un courier, arrivé le 4 au soir, a donné l'agréable nouvelle que le lieutenant général de Belling, qui avoit devancé l'armée du Prince Henri, entrée en Bohême, a occupé Gabel, qu'il a coupé le passage à 4 bataillons d'infanterie autrichienne, dont déjà au départ du courier 700 hommes étoient faits prisonniers ; le reste étant enfermé dans un bois, & n'en pouvant sortir, devra se rendre. En général depuis la nuit du 2 jusqu'au 3, jour auquel le courier est parti, on comptoit, y compris quelques escarmouches précédentes, qu'il étoit tombé entre nos mains 17 officiers, 1000 soldats, deux drapeaux & plusieurs canons, dont on ne fait pas bien le nombre, parce que l'on va chercher les autres dans le bois. Le Prince Henri jouit d'une parfaite santé. Notre perte n'est pas

considérable : Bœhmisch - Leipa est pareillement occupé par nos troupes.

L'armée du Roi est toujours dans la même position près de Jaromirtz. Le quartier-général est au village de Welsdorff. La droite appuyée à Kladern, la gauche à Krabschitz. Il ne se passe jusqu'à présent rien que des affaires de parti, où les Prussiens ont toujours l'avantage. La plus considérable a été le 21 de ce mois, que le général d'Anhalt s'étant porté par Kœnigswald du côté d'Arnau, a forcé un parti ennemi, a fait une 600. de prisonniers, un capitaine & deux officiers. Les Autrichiens paroissent ne vouloir pas fortir de leur camp, où ils sont inattaquables à la droite de l'Elbe entre Kukul & Schatz.

On écrit de Bohême que Mr. l'abbé de Braunau refuse absolument de se soumettre à la contribution que S. M. P. exige de lui. La raison de son refus est que dans la dernière guerre, il paia 30,000 écus, & que cependant on avoit mis ensuite le feu à son château. On sent que les raisons de Mr. l'abbé de Braunau ne sont pas mauvaises, mais on doute qu'elles soient écoutées, & l'on croit que malgré l'incendie de son château dans la dernière guerre, il ne résistera point aux instances de l'armée prussienne, qui au fond croira pouvoir se dispenser d'avoir égard aux pertes essuïées alors par ce prélat.

MUNICK (le 29 Juillet.) L'espérance de posséder ici dans cette saison le Sérénissime Electeur Palatin s'est évanouie, depuis

1. Septembre 1778.

57

que ses ministres d'état Mr. le baron de Hompesch & Mr. de Hammerer sont partis pour Manheim avec tous leurs équipages ; de plus il n'y a pas d'apparence que notre Souverain revienne cette année en cette résidence & peut être même avant la fin de la guerre. Cependant les affaires sont toujours dirigées par trois ministres patriotiques délaissés par le feu Electeur, savoir L. Exc. le comte de Kœnigseck, le baron de Kraitmayer & le comte de Zech ; de la part de la cour palatine, il n'en reste aucun pour la direction du civil.

DRESDÉ (le 10 Août.) La cour a pris un deuil de chambre pour huit jours à l'occasion de la mort de la Princesse Thérèse-Natalie de Brunswick - Wolfembüttel. Les états de cet Electorat ont été convoqués pour le 22 Août. Tous les théâtres ont été fermés & tous les artistes qui formoient jusqu'ici l'académie de peinture & de sculpture, ont été congédiés. Les malades qui étoient en cette ville, en ont été transportés à Torgau pour faire place à d'autres, d'autant que l'on s'attend à une action ; & c'est pourquoi l'on prépare tout ce qui est nécessaire pour soigner les blessés.

La distribution de l'armée saxonne est changée ; elle forme maintenant deux corps, l'un de quatorze bataillons, & de deux régimens de cavalerie, commandés par le général de Solms ; l'autre de dix bataillons & de huit régimens de cavalerie, commandés par le général comte d'Anhalt. A cette armée s'est

joint un corps de Prussiens, sous les ordres du général de Platen. On dit que ces troupes resteront sur les frontières, pour couvrir Dresde. Par ordre de Son Alt. Sér. Elect. il est défendu sévèrement de conduire en Bohême aucune espèce de vivres, si ce n'est pour l'armée du Prince Henri.

Le 3, il y eut une joie générale en cette ville, d'après l'avis agréable des avantages emportés par les Saxo-Prussiens sur les Impériaux. Le Prince Henri a occupé Gabel en Bohême; le général Moellendorff a brûlé une barricade formée de chariots, ainsi que beaucoup de Croates qui demanderent quartier, mais inutilement. Le général Belling & Podgurski ont enlevé huit canons & fait 700 prisonniers; le général Solms a fait 600 prisonniers & leur a pris huit canons, le général le Coq trois & 160 prisonniers; le lieutenant Kléit avec 24 Saxons a amené 31 Croates, de sorte que le total des prises monte à 1491 prisonniers & 19 canons.

On vient de donner au public la copie d'une lettre que le Prince Henri a écrite lui-même à l'Electeur, en date du 3 Août. "Le premier de ce mois, le lieutenant-général de Belling a enlevé près de Gabel un colonel, un lieutenant-colonel, un major, 17 capitaines & officiers subalternes, deux enseignes avec leurs drapeaux. On a arrêté ici des quartiers pour ces prisonniers qui arriveront ce soir avec les blessés de notre armée; les Saxons seront placés au Lazareth, mais les Prussiens seront transportés à Magdebourg „

De plus, le Prince Henri a fait écrire à l'envoïé de Prusse en cette ville, qu'il eût à notifier à notre Souverain que notre artillerie, ainsi que nos volontaires, ont donné des marques éclatantes de leur courage.

SCHWEIDNITZ (*le 7 Août.*) La nuit d'avant-hier il passa par cette ville un exprès, qui a apporté au Roi la nouvelle, que le corps détaché de l'armée du Prince Henri, aux ordres du lieut. général de Belling, aiant rencontré un corps ennemi de huit mille hommes, l'avoit attaqué, sans attendre son infanterie, l'avoit mis en fuite, pris plusieurs canons, & fait 1500 prisonniers. Sa Majesté, pour témoigner sa satisfaction au général de Belling, qui a déjà servi avec distinction dans la dernière guerre en Poméranie, l'a décoré de l'ordre de l'Aigle noir & a augmenté ses appointemens de mille écus. Mr. de Schulenburg, lieutenant-colonel de son régiment, a été élevé au grade de colonel, les deux majors à celui de lieutenant-colonel; & il a été accordé neuf croix pour le mérite aux officiers. L'approche si-non la réunion de nos deux armées paroît être l'objet, que le Roi & le Prince, son frere, ont actuellement en vûe, ensuite des avantages remportés par l'armée du dernier. Pour cet effet le corps du général major d'Anhalt a fait du côté de Landshut un mouvement vers Trautenau, soutenu par le général de Röder avec son régiment de cuirassiers & six bataillons d'infanterie. Le général de Dalwig, qui commande la cavalerie du même corps, va prendre

tre ses provisions derrière le dos de la grande armée impériale, sans que celle-ci y mette obstacle ; & il a fait récemment pour cet objet une expédition à Neustadt. Il y a eu quelque disette dans l'armée du Roi ; mais, depuis que le comte de Hoym, ministre de la chambre de guerre en Silésie, y a envoié un convoi de six mille chariots de ce duché & du comté de Glatz, l'abondance y est rétablie.

VIENNE (le 4 Août.) La cour aiant reçu la nouvelle de la mort de la princesse Anne-Amélie-Josèphe d'Este, sœur du duc de Modene, l'Impératrice-Reine a ordonné, que le deuil à cette occasion sera porté conjointement avec celui de la feuë princesse Thérèse-Natalie de Brunswick.

Mr. le comte de Cobenzl, jusqu'ici envoié extraordinaire de Leurs Majestés à la cour de Berlin, en est de retour ici. — Il s'assemble une armée formidable en Hongrie ; on y conduit d'ici tout ce qui est nécessaire à l'équipement de ces troupes ; avec des munitions pour couvrir Jablunka, qu'on croit en danger. — La cour de Pétersbourg travaille de son côté, à rétablir l'harmonie entre la nôtre & celle de Berlin ; mais jusqu'ici ses efforts ont été infructueux. Cette Puissance est elle-même très-occupée en ce moment de ses propres affaires.

Après plusieurs escarmouches, tantôt à l'avantage des Prussiens, tantôt à celui des Autrichiens, il y a eu une rencontre entre l'armée du prince Charles de Lichtenstein

1. Septembre 1778.

61

& un corps de troupes saxonne , qui a été totalement défait , le comte de Bellegarde , colonel de la garde saxonne , a été fait prisonnier. L'armée de l'Empereur & du Roi de Prusse sont toujours dans la même position , & celle du Roi ne paroît pas être à son aise , manquant de vivres , & s'affoiblissant tous les jours par la désertion. Mais dans l'armée du Prince Henri les choses sont dans un état plus favorable.

Ce Prince après avoir fait une irruption en Bohême vers Aussig à la gauche de l'Elbe , en sortit tout-à-coup , & quelques jours après y rentra avec tant de précipitation & par des chemins si impraticables , que les avant-postes de l'armée de Laudon furent coupés. Près de deux mille hommes qui se trouvoient à Gabel & dans quelques endroits voisins furent faits prisonniers. De-là le Prince déploya sans opposition son armée dans la Bohême , en s'étendant vers la droite de l'armée du Roi. Le maréchal de Laudon après avoir abandonné un terrain considérable , ne se trouvant pas en état de résister , a été renforcé par le corps du prince de Lichtenstein & par 15 mille hommes de l'armée de l'Empereur , avec lesquels on espère qu'il tiendra ferme , & qu'il pourra empêcher la jonction du Prince avec le Roi. Cependant il paroît par les positions du 7 , que cette jonction étoit très-praticable , si on avoit envie de l'effectuer. Aujourd'hui on prétend que le Prince Henri s'est avancé de Leypa plus près de l'Elbe ,

comme s'il vouloit marcher sur Prague, & les corps saxo-prussiens, qui couvroient la Saxe, sont entrés en Bohême, dirigeant leur marche sur Leutmeritz. Au reste, il n'est pas plus facile de deviner quel est actuellement le dessein de S. A. R., qu'il ne l'a été de prévoir sa seconde entrée en Bohême par des chemins très-impraticables. Si une des deux armées avoit eu envie de livrer bataille, il paroît qu'il auroit été impossible à l'autre de l'éviter. Rien n'empêche le maréchal de Laudon de marcher de Weiswasser sur Leypa & Nimes pour y attaquer le Prince Henri, & celui-ci pouvoit se porter sur l'Isér au-devant des Autrichiens, qui n'auroient pas sans doute rétrogradé davantage. Un avantage certain, que l'armée du Prince Henri retirera en attendant de ses progrès, c'est qu'étant maître de l'Elbe depuis Leutmeritz jusqu'à Tetschen, elle pourra aisément tirer ses vivres par eau de la Saxe & du pais de Magdebourg. Déjà l'on travaille à lever les bateaux, qu'on avoit coulés à fond près de Kœnigstein en Saxe, pour couper l'entrée par eau de la Bohême : & les Prussiens emploient aussi les paisans bohémes à ôter les obstacles, que les Impériaux avoient mis de leur côté à la navigation du fleuve. Quelques avis font d'ailleurs entrevoir, que, si le maréchal de Laudon ne peut parvenir à arrêter l'armée combinée, celle de l'Empereur sera obligée de quitter son camp fortifié & avantageux de Kœnigsgratz & d'abandonner beaucoup de pais,

I. Septembre 1778.

69

pour ne point être coupée de Prague & d'une grande partie de la Bohème.

Le nombre des défecteurs arrivés à l'armée de l'Empereur avec des passeports, monte actuellement à 6 mille. — Les otages demandés à Zittau, Marienberg, & Hirschfeld, sont encore au quartier-général. — Nous attendons un nouveau corps de 40 mille Croates; on leur trace un camp. On donne pour certain que les Etats de Hongrie ont consenti à l'insurrection des nobles, & que 30 mille d'entr'eux vont monter à cheval. — Le lieutenant-feld-maréchal marquis de Botta a fait d'heureuses incursions dans la Silésie-prussienne, y ayant demandé des contributions & en ayant amené des otages; mais il n'a pu empêcher que les Prussiens ne s'emparaient de Troppau, où ils sont encore, & où ils font de fortes exactions.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Août.) Tout le monde avoit le plus vif empressement de voir la relation du combat de Mr. le comte d'Orvilliers; la cour a satisfait la curiosité publique en faisant insérer dans la gazette de France la relation suivante:

Le 23 Juillet, à une heure après-midi, à la suite d'un vent d'ouest-nord-ouest très-frais, tems brumeux & chargé de grains, qui avoit obligé l'armée du Roi de se tenir à la cape, on aperçut dans un éclairci un grand nombre de voiles qui restoient dans le sud-ouest & sud-ouest-quart-d'ouest. L'armée étoit alors, suivant

l'estime, dans l'ouest-nord-ouest d'Ouessant, à la distance d'environ 30 lieues de cette île, & à distance à-peu-près égale des Sorlingues, qui estoient dans le nord-ouest.

Le comte d'Orvilliers fit aussi-tôt le signal de branlebas & celui de rallier l'armée, l'armure à tribord, dans l'ordre de bataille naturel, l'escadre blanche & bleue, commandée par le comte Duchaffault, à l'avant-garde, l'escadre blanche, sous le pavillon du général, au corps de bataille, & l'escadre bleue, commandée par le duc de Chartres, à l'arrière-garde.

Vers les quatre heures, les vents étant à l'ouest & fraîchissant, le général fit signal à l'armée du Roi de revirer de bord par la contre-marche : dans le même tems, les vaisseaux qu'on avoit découverts manœuvroient pour se rallier. Les vents ayant ensuite passé au sud-ouest gros frais, ces vaisseaux revirèrent de bord assez en désordre, mais sans doute dans le dessein de gagner le vent sur l'armée du Roi. Le comte d'Orvilliers, qui jugea leur projet, & qui vouloit se conserver l'avantage du vent, fit revirer l'armée, tous les vaisseaux à la fois, & courir en échiquier avec les quatre voiles majeures, les ris pris dans les huniers, & il assigna cette même voilure pour la nuit.

Le tems fut très-orageux ; & à une heure du matin du 24, la force du vent ayant augmenté, le général fit mettre l'armée sous les basses voiles ; mais lorsque le jour fut fait, il vit avec peine que le Duc de Bourgogne, de quatre-vingt canons, & l'Alexandre, de soixante quatre, s'étoient séparés de l'armée, & qu'on ne les apercevoit plus : on découvrit cependant dans un éclairci les vaisseaux qu'on avoit vus la veille. Le comte d'Orvilliers fit porter sur eux, tant pour les reconnoître que pour rallier plus facilement l'armée du Roi, dont le gros tems de la nuit avoit dérangé l'ordre : la frégate la Sensible, commandée par le chevalier Bernard de Marigny, fut détachée pour chasser en avant & reconnoître de plus près les vaisseaux qu'on découvroit. Sur le compte que rendit cette frégate,

gate, le comte d'Orvilliers jugea que ce ne pouvoit être que l'armée angloise, sous le commandement de l'amiral Keppel, qui, comme celle du Roi, manœuvroit pour réparer le désordre de la nuit : il fit alors le double signal de revirer par la contre-marche, & de ranger l'armée dans l'ordre de bataille, les amures à tribord.

A midi, le vent étoit frais à l'ouest-nord-ouest, & le tems très-orageux : le vent fraîchit encore en passant à l'ouest-sud-ouest. A sept heures, l'armée prit des ris, & le général indiqua les quatre voiles majeures pour la voilure de la nuit.

Le 25, à quatre heures du matin, l'armée ennemie restoit à l'est-sud-est, quatre degrés vers l'est, à la distance de trois lieues; le vent étoit à l'ouest-sud-ouest : l'armée du Roi employa cette journée à manœuvrer pour se conserver l'avantage du vent.

A quatre heures du matin du 26, l'armée angloise restoit à l'est-quart-de-sud-est, cinq degrés d'est, à deux lieues environ de distance de l'armée du Roi : l'horizon s'étoit éclairci & paroïsoit annoncer du beau tems. A huit heures, le comte d'Orvilliers fit le signal de se préparer au combat, & à dix heures & demie celui de revirer par la contre-marche, toutes voiles dehors, pour se conserver l'avantage du vent, recevoir & attaquer ensuite l'ennemi : l'horizon s'embruma bientôt, le vent s'éleva au sud-ouest, & varia jusqu'au sud-sud-ouest, avec apparence de mauvais tems. Le comte d'Orvilliers perdit pour ce jour là l'espérance de combattre.

Le 27, à quatre heures du matin, les vents étoient passés à l'ouest; tout annonçoit un tems favorable : l'armée ennemie restoit à l'est-nord-est, quatre degrés est, à deux lieues & demie de distance de l'armée du Roi. Le comte d'Orvilliers fit le signal de se rallier dans l'ordre de bataille naturel : l'armée ennemie tenoit toujours les amures à bas-bord; ainsi que l'armée du Roi; mais à neuf heures, le comte d'Orvilliers observant que l'amiral anglois élevoit

son arrière-garde au vent, & voulant s'assurer de son projet, & en même tems s'approcher de plus près de l'armée ennemie, fit revirer lof pour lof par la contre-marche. A peine l'ordre de bataille étoit-il formé, que le comte d'Orvilliers reconnut clairement qu'en effet le projet de l'amiral anglois étoit de tomber sur l'arrière-garde de l'armée françoise, & de prolonger sa ligne au même bord. Pour le prévenir, il fit revirer toute l'armée ensemble, avec ordre de se former sur l'ordre de bataille renversé, l'escadre bleue faisant l'avant-garde, l'escadre blanche au corps de bataille, & l'escadre blanche & bleue à l'arrière-garde. Par cette manœuvre hardie, qui fut très bien exécutée, il se mit à portée de rompre le dessein de l'ennemi, de porter du secours à l'escadre bleue, & de prendre sur l'armée angloise la position que son amiral vouloit prendre sur l'armée du Roi, qui se mit en bon ordre sur cette ligne, à dix quarts large; & lorsque la tête de l'armée ennemie se présenta pour combattre par derrière l'escadre bleue, elle la trouva à l'autre bord en bataille, comme en réserve pour le moment; les escadres blanche & bleue & blanche & bleue couroient à dix quarts large, & les vaisseaux se tenoient trop ferrés au bord opposé pour craindre que la ligne ennemie osât tenter de les traverser. L'amiral anglois prit donc le parti forcé de prolonger l'armée françoise & de combattre à bord opposé. Le feu a commencé par l'escadre bleue, qui formoit l'avant-garde, & a successivement continué dans toute la ligne, de manière que chaque vaisseau françois a donné sa bordée à chaque vaisseau anglois, & a pareillement reçu la sienne. Le feu a été très-vif de part & d'autre pendant environ trois heures: il a paru que celui de l'armée du Roi étoit servi avec plus de vivacité que celui de l'armée angloise.

La position de l'armée ennemie, sous le vent, étoit plus avantageuse pour pointer les canons & servir la première batterie; le comte d'Orvilliers voulant lui enlever cet avantage, il fit signal à l'escadre bleue d'arriver par un mouvement successif,

cessif; & ensuite à toute l'armée de se ranger à l'ordre de bataille, l'amure à tribord. Ce mouvement, qui dans la suite fut très-bien exécuté, fut cependant trop retardé pour pouvoir suivre le ferre file, & prolonger sous le vent, de queue à tête, l'armée angloise, comme le général se l'étoit proposé. Il n'est pas étonnant qu'un mouvement qui étoit celui du moment, & que l'occasion fit naître, n'ait pas été parfaitement saisi dans le premier instant; mais le duc de Chartres ayant passé à poupe du général pour lui demander son intention, le comte d'Orvilliers lui répondit qu'elle étoit de continuer l'ordre de bataille renversé, en passant sous le vent de l'ennemi, pour lui ôter l'avantage de sa position, ce qui fut très-promptement exécuté. Cette évolution arrêta l'amiral anglois, dont l'armée avoit déjà reviré vent devant par la contre-marche, & se portoit sur la queue de l'armée françoise, en courant en ligne, à dix quarts large. L'amiral anglois ayant rencontré l'armée du Roi en bataille & opposée à sa route, fut forcé à un mouvement rétrograde, & profita de sa position actuelle, au vent de l'armée françoise, pour rallier la sienne à l'ordre de bataille sur tribord.

L'armée du Roi a poursuivi celle d'Angleterre, & lui a toujours présenté le combat dans le meilleur ordre, sous le vent, depuis deux heures après-midi jusqu'au lendemain; mais l'amiral anglois n'a pas cru sans doute devoir l'accepter, & il a profité de l'obscurité de la nuit pour faire sa retraite, en cachant soigneusement ses feux, tandis que tous les vaisseaux de l'armée du Roi portoient les leurs, afin que leur position pût être bien clairement apperçue de l'armée angloise.

Le 28 au soir, l'armée du Roi s'entretenant par la latitude d'Ouëstant, où elle avoit établi sa croisière, l'étonnement fut général lorsqu'on découvrit l'île d'Ouëstant même, dont le comte d'Orvilliers s'estimoit distant de vingt-cinq à trente lieues. On fait qu'après plusieurs jours de croisière à l'ouvert de la Manche, dont plusieurs ont été employés à des évolutions qui ne permettent pas de faire un calcul exact des routes

une erreur de vingt-cinq lieues sur la longitude n'est pas extraordinaire, & que l'effet incalculable des courans dans cette partie auroit pu seul l'occasionner, quand même d'autres causes n'y eussent pas concouru.

Le comte d'Orvilliers se voyant à portée du port de Brest, s'est déterminé à y faire entrer l'armée, tant pour mettre à terre les blessés, que pour y prendre les rechanges dont quelques vaisseaux peuvent avoir besoin pour continuer leur croisière.

A ces détails on a depuis ajouté les suivans. " A la cessation du combat, le vaisseau de Mr. le duc de Chartres tira onze coups de canon, auxquels les ennemis ne répondirent pas; une de nos frégates se détacha pour aller lâcher sa bordée; & notre illumination de la nuit, ni aucune autre agaceries ne les purent rengager, comme nous le désirions, à quitter la Manche; ils ont si mal manœuvré sur la fin, & le vaisseau de Mr. Keppel avoit été si vigoureusement chassé par celui de Mr. Duchaffault que l'on a présumé cet amiral tué; & quoique sa forte antipathie pour les François l'ait porté à vouloir commander contre eux, étant rongé de goutte & jouissant de 4 à 500 mille liv. de rentes; ils le regrettoient généreusement, ne pouvant s'empêcher de l'estimer. Mais le bruit de cette mort ne s'est pas foutenu.

Deux jours avant le combat, deux de nos vaisseaux s'étoient séparés de la flotte par un coup de vent, le Duc de Bourgogne de 80 canons commandé par Mr. le vicomte de Rochechouart, & l'Alexandre de 64 par Mr. de Tremignon. Il y avoit cinq jours que les

1. Septembre 1778.

69

armées étoient en présence ; & comme en allant à la rencontre le 27 à 45 lieues d'Ouésfant , elles se font longées bout à bout , se passant ainsi en revue ; quand elles ont été dépassées l'une de l'autre , les Anglois qui étoient au vent ont reviré de bord sur nous. Aussi-tôt la tête de notre armée , pour gagner le vent , a reviré pour la contre-marche , manœuvre de Mr. le comte d'Orvilliers , à laquelle ils ne s'attendoient pas. Sans l'avantage qu'ils ont eu toujours de tenir le vent , l'action leur auroit été des plus fatales ; ils ont eu 10 vaisseaux de désarmés non seulement à être mis hors de combat , mais avec des dommages de toutes parts.

Mgr. le duc de Chartres qui s'est distingué , n'a eu aucune blessure , quoique trois de ses gens aient eu , dit-on , à côté de lui les jambes emportées , & qu'il ait été démâté. Pour l'aider à se dégager de l'attaque que les ennemis s'appliquoient à lui livrer principalement , cherchant même à le couler à fond , le vaisseau l'Artésien a été se placer entre ce Prince & eux , faisant un feu continu. Les blessures qu'ont reçues Mr. le comte Duchaffaut & son fils prouvent qu'on a combattu de bien près. Cinq de nos vaisseaux les plus maltraités , du nombre desquels est le Sphinx , pourront être réparés dans 8 jours. — Mr. le duc de Chartres est arrivé le 2 de ce mois à Versailles ; Mad. la duchesse son épouse étoit partie d'ici pour aller à sa rencontre , dans la nuit du 31 , en recevant la nouvelle du combat & de son

retour; ce Prince est reparti le 4; mais on croit que la flotte ne se remettra en mer que le 18. Le Prince commandera, dit-on, la seconde division qu'avoit Mr. Duchaffault; & la troisième sera sous les ordres de Mr. le comte de Guichen, qui montera la Couronne; la ville de Paris n'étant pas réparée. — Voici la liste des officiers, officiers-mariniers, matelots, mouffes & soldats tués ou blessés.

Tués. Sur le vaisseau la Couronne, le chevalier de Bestey de la Voute, capitaine de vaisseau, & 12 hommes d'équipage; sur l'Amphion, le chevalier de Vincelles, enseigne de vaisseau, & 10 hommes d'équipage; sur le Palmier, le sieur Deslongchamps, volontaire, & 12 hommes d'équipage; sur l'Actionnaire, le sieur Damart, lieutenant de frégate; sur la ville de Paris, les sieurs de Molore, capitaine au régiment d'Auvergne, de Fortmanoir, sous-lieutenant au dit régiment, & 24 hommes d'équipage; sur le Réflechi, 9 hommes d'équipage; sur le Glorieux, 7; sur le Vengeur, 5; sur l'Indien, 6; sur l'Actif, 14; sur le Sphinx, 2; sur le Fendant, 5; sur le Magnifique, 7; sur la Bretagne, 5; sur l'Orient, 6; sur l'Artésien, 5; sur le Dauphin-Royal, 10; sur le Bien-Aimé, 10; sur le Saint-Esprit, 1; sur l'Eveillè, 1; sur le Robuste, 4; en tout 163. — Les blessés sont, sur la Bretagne, les sieurs de Sillant, capitaine de vaisseau, de Boisguehenneuc, garde de la marine, & 19 hommes d'équipage; sur le Magnifique, les sieurs de Coiffier de Breuil, lieutenant de vaisseau, de Châteaugiron, lieutenant au régiment de Normandie, & 36 hommes d'équipage; sur la Couronne, le comte Duchaffault, lieutenant général, le chevalier Duchaffault, lieutenant de vaisseau, le sieur Desnois de la Haute-rière, enseigne de vaisseau, & 24 hommes d'équipage; sur le Fendant, le comte Henry de Melfort, enseigne de vaisseau, le sieur de la Roche

1. Septembre 1778.

78

de Montuchon , garde de la marine , & 25 hommes d'équipage ; sur la ville de Paris , le chevalier du Bouexie , enseigne de vaisseau , & 67 hommes d'équipage ; sur l'Indien , le sieur Jambon , lieutenant de frégate , & 13 hommes d'équipage ; sur le Palmier , les sieurs d'Abbadie Saint-Germain , enseigne de vaisseau , Rouillard , lieutenant de frégate , & 25 hommes d'équipage ; sur l'Amphion , le comte de Lacroix , lieutenant de vaisseau , les sieurs de Fayard , *id.* , de Vignot , *id.* , le Redde , Girard , volontaires , & 37 hommes d'équipage ; sur l'Actif , les sieurs d'Aymard , capitaine de vaisseau , de Beaumanoir , lieutenant de vaisseau , de Riviere , lieutenant au régiment Dauphin , & 48 hommes d'équipage ; sur l'Artésien , le sieur de Buheran , lieutenant au régiment de Condé , & 7 hommes d'équipage ; sur l'Orient , 11 hommes d'équipage ; sur le Vengeur , 25 ; sur le Robuste , 9 ; sur le Dauphin - Royal , 21 ; sur le Sphinx , 14 ; sur le Glorieux , 13 ; sur le Réfléchi , 46 ; sur le Roland , 7 ; sur le Saint-Esprit , 4 ; sur l'Eveillè , 5 ; sur le Bien Aimé , 39 : en tout 517.

Le Roi a accordé plusieurs graces aux officiers de son armée navale , & a écrit une lettre de deux pages au général qui doit les distribuer. S. M. lui témoigne sa satisfaction de la prudence & de la vivacité avec laquelle il a dirigé ses manœuvres , & le charge de lui écrire directement des nouvelles de Mr. Duchaffault jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rétabli. Le général a la grand'croix de l'ordre de St. Louis ; son cordon rouge est donné à Mr. de la Motte Piquet ; on a accordé une pension à M. le comte Duchaffault , plusieurs croix de St. Louis , le brevet de capitaine à Mr. Cornic , connu par ses courses dans la dernière guerre & qui est sur le vaisseau de Mr. le comte d'Orvilliers. Mais

en même tems que S. M. distribue des récompenses à ceux qui se sont distingués par leur obéissance, elle veut que ceux qui auront manqué à leur devoir ne restent pas impunis, & on dit que Mgr. le duc de Chartres a emporté des ordres pour tenir un conseil de guerre, & qu'on examinera s'il n'y a rien à reprocher aux commandans des deux vaisseaux qui ont été séparés de la flotte & à d'autres. — On mande d'Evreux que Mr. le maréchal de Broglio & Mr. le prince de Beauvau, qui devoient y coucher le 10, ne s'y sont pas arrêtés afin de se rendre plutôt à Brest. — On vient de nommer cinq lieutenans-généraux pour commander dans les cinq départemens qui suivent, savoir, Mr. le duc de Laval dans l'intérieur du royaume; Mr. le comte de Choiseul-Beaupré dans les trois évêchés; Mr. le baron de Wurmsfer dans l'Alsace; Mr. le marquis de Langeac dans la Flandre; & Mr. le comte de Thiars dans la Picardie. — On apprend de Dinan que Mr. le comte de Luface, commandant la division des troupes de Bretagne, y a passé plusieurs jours. Il a voulu sans doute examiner attentivement le parc d'artillerie qui est établi à Lehon, village éloigné d'un quart de lieue de Dinan. Une abbaïe de Bénédictins inhabitée sert de casernes au détachement du régiment d'Auxonne, composé de cinq compagnies de canonniers & d'une compagnie de bombardiers. Le colonel, le major, deux chefs de brigades, huit capitaines en second & le sur-

plus

1. Septembre 1778.

73

plus du premier bataillon est resté à Brest. Le parc contient 40 pieces de canon, des obusiers, des caissons &c. — On commence à espérer que le comte Duchaffaut pourra guérir de sa blessure à l'épaule, depuis qu'on en a retiré une balle pesant 5 onces; cependant il n'y a pas d'apparence que cet officier-général se trouvera en état de faire le service pendant cette campagne.

Il paroît un arrêt du conseil d'état du Roi, du 19 juillet, portant nomination des commissaires pour tenir le conseil des prises près l'amiral de France.

Le Roi étant en son conseil, a commis les sieurs d'Aguesseau, Feydeau de Marville, Moreau de Beaumont, de la Porte, Bertier de Sauvigny, de Boullongne, Joly de Fleury, Boutin & de Sartine, conseillers d'état; les sieurs Michaut de Montaran pere, Doublet de Perfan, Brochet de Verigny & Tolosan, maître des requêtes, & le sieur Grandbourg, secretaire-général de la marine, pour, avec le duc de Penthièvre, amiral de France, procéder en premiere instance au jugement des prises, partage d'icelles, échouemens des bâtimens ennemis, circonstances & dépendances, dont les instructions auront été faites par les officiers des amirautés, attribuant Sa Majesté au duc de Penthièvre & auxdits sieurs commissaires tout pouvoir & jurisdiction à ce nécessaires & icelle interdisant à ses autres cours & juges; & pour faire les fonctions de greffier audit conseil, Sa Majesté a commis le sieur Bigot. Ordonne que les

appellations des ordonnances qui seront rendues par l'amiral de France & lesdits commissaires seront portées à son conseil-roiâl des finances pour y être jugées au rapport du secrétaire d'état aiant le département de la marine, & sur les conclusions du sieur Chardon, maître des requêtes, procureur-général de Sa Maj. audit conseil-roiâl pour les prises.

Il paroît aussi un règlement concernant la navigation des bâtimens neutres en tems de guerre, donné à Versailles le 26 Juillet dernier, dont voici l'extrait.

Le Roi s'étant fait représenter les anciens réglemens concernant la navigation des vaisseaux neutres pendant la guerre, Sa Majesté a jugé à propos d'en renouveler les dispositions & d'y ajouter celles qui lui ont paru les plus capables de conserver les droits des Puissances neutres & les intérêts de leurs sujets, sans néanmoins autoriser l'abus que l'on pourroit faire de leur pavillon.

Ce règlement contient quinze articles. Par le premier, Sa Majesté fait défenses à tous armateurs d'arrêter & de conduire dans les ports du royaume les navires des Puissances neutres, quand même ils fortiroient des ports ennemis ou qu'ils y seroient destinés, à l'exception toutefois de ceux qui porteroient des secours à des places bloquées, investies ou assiégées. A l'égard des navires des états neutres qui seront chargés de marchandises de contrebande destinées à l'ennemi, ils pourront être arrêtés, & lesdites marchandises seront saisies & confisquées; mais les bâtimens & le surplus de leur cargaison seront relâchés, à moins que lesdites marchandises de contrebande, ne composent les trois quarts de

la valeur de leur chargement, auquel cas ils seront confisqués en entier : se réservant au surplus Sa Majesté de révoquer la liberté portée par cet article si les Puissances ennemies n'accordent pas le réciproque dans le délai de six mois, à compter du jour de la publication du présent règlement.

L'article 2 fixe la forme dans laquelle il doit être justifié de la propriété neutre par les maîtres des bâtimens neutres.

Par l'article 3, tous les vaisseaux pris, de quelque nation qu'ils soient, neutres ou alliés, desquels il sera constaté qu'il y a eu des papiers jettés à la mer ou autrement, supprimés ou détruits, seront déclarés de bonne prise avec leur cargaison, sur la seule preuve des papiers jettés à la mer.

Les articles 4, 5 & 6 fixent les formalités des passeports ou congés accordés aux bâtimens neutres & les cas dans lesquels on n'y aura point égard.

Par l'article 7, les bâtimens de fabrique ennemie ou qui auront un propriétaire ennemi, ne pourront être réputés neutres ou alliés, s'il ne se trouve à bord quelques piéces authentiques qui en aient la date, & qui justifient que la vente ou cession en a été faite à quelqu'un des sujets des Puissances alliées ou neutres avant le commencement des hostilités.

Par l'article 8, les bâtimens de fabrique ennemie qui auront été pris par les vaisseaux de Sa Majesté, ceux de ses alliés ou de ses sujets pendant la guerre, & qui auront ensuite été vendus aux sujets des états alliés ou neutres, ne pourront être réputés de bonne prise s'il se trouve à bord des actes en bonne forme qui justifient tant de la prise que de la vente ou adjudication desdits bâtimens aux sujets des états alliés ou neutres, soit en France, soit dans les ports des états alliés.

Les articles 9, 10 & 11 ordonnent que tous bâtimens étrangers sur lesquels il y aura un subrecargue marchand, commis ou officier-major d'un pays ennemi de Sa Majesté, ou dont l'équipage sera composé de plus du tiers de matelots

tous sujets des états ennemis de Sa Majesté, à l'exception toutefois des cas où les capitaines justifieront par actes trouvés à bord, qu'ils ont été obligés de prendre lesdits officiers-mariniers ou matelots dans les ports où ils auront relâché pour remplacer ceux des pays neutres qui seront morts pendant le voyage, seront de bonne prise, & que dans aucun cas on n'aura égard qu'aux seules piéces trouvées à bord ; Sa Maj. voulant que celles qui seront rapportées après la prise des bâtimens ne puissent faire aucune foi ni être d'aucune utilité.

Par l'article 12, les navires neutres chargés de marchandises prises dans les ports de France, & munis de congés de l'amiral, ne pourront être arrêtés.

Par l'article 13, il doit être fait main-levée des bâtimens & des marchandises qui composent leur chargement, autres toutefois que celles sujettes à confiscation en cas de contravention de la part des armateurs françois aux dispositions du présent réglemant, & ils seront condamnés en tels dommages & intérêts qu'il appartiendra.

Enfin par l'article 14, Sa Majesté ordonne que les dispositions du présent réglemant auront lieu pour les navires qui auroient échoués sur les côtes dépendantes de ses possessions.

On a enregistré au parlement, le 4 de ce mois, une déclaration du Roi du 26 Juillet, qui exempte du droit d'aubaine ou autre droit semblable les sujets & habitans des états-unis de l'Amérique ; de sorte que ceux qui se trouveront en France pourront disposer de leurs biens, ou que leurs héritiers y succéderont comme s'ils avoient obtenu des lettres de naturalité ; & que les sujets du Roi jouiront d'une entière réciprocité dans tous les domaines des susdits états. — La cour des aides de Bordeaux vient d'être exilée,

1. Septembre 1778.

77

parce qu'elle n'a pas voulu reconnoître Mr. du Roi en qualité de premier-président de ce tribunal, sous prétexte qu'il a été un des exécuteurs de l'opération de Mr. le président de Maupeou au sujet des parlemens &c.

TOULON (le 12 Août.) Après plusieurs jours où les vents ont été contraires, l'escadre du chevalier Fabry a enfin appareillé le 26 Juillet à deux heures après-midi; on ne fait pas positivement sa destination; mais elle a fait route à l'ouest. Elle est composée des vaisseaux le Destin de 74 canons, la Victoire de 74, le Lyon de 64, le Hardi de 64, & du Caton de 64; des frégates la Gracieuse, la Sultane, la Flore, la Pleyade; des chebecs le Caméleon, le Singe, le Séduisant & le Renard, de la barque l'Eclair & de la corvette la Sardine, qui a mis à la voile au moment de son départ.

Il est venu ordre d'armer la frégate l'Aurore avec la plus grande célérité, & on travaille en conséquence. Les autres armemens, constructions & radoubes se poussent avec beaucoup d'activité. L'on travaille aussi sans relâche à l'équipement d'une troisième escadre, forte de trois vaisseaux de ligne & de deux frégates; savoir, le Triomphant de 80, le Héros de 74, le Jason de 64, la Magicienne & la Précieuse de 30 canons. — On va nautiser vingt bâtimens marchands, qui sont destinés à passer des troupes en Corse, & à ramener en France celles qui sont dans cette isle. La frégate l'Athalante, commandée par le baron de Durfort, & qui étoit en

quarantaine , a eu son entrée le 30 Juillet. On va la désarmer & la mettre en état d'armer de nouveau. Le baron de Tott , brigadier des armées du Roi & inspecteur-général dans le Levant , qui étoit embarqué sur cette frégate , partira incessamment pour la cour , où il va rendre compte de sa mission. L'ordre de courre-fus aux Anglois s'exécute dans nos mers avec une grande activité , & nous jouissons ici avec beaucoup de joie des premiers succès de notre marine. Ce fut le 3 qu'il entra dans ce port quatre prises angloises. Le chevalier de Fabry aiant pris le vaisseau anglois la Grande-Duchesse de Toscane , commandé par le capitaine Henri List , venant de Londres , chargé de draps & de mercerie pour l'Italie , Mr. Vialis qui fut chargé de le conduire ici , chemin - faisant , s'empara de la tartane la Vierge des Carmes , commandée par le patron François de Torrè , Mahonois , venant de Genes , chargée de bled & de tabac pour Mahon. La cargaison du vaisseau pris par le chevalier de Fabry , est évaluée par le capitaine anglois à 64000 liv. sterl. , environ 1500 mille livres tournois.

BORDEAUX (le 30 Juillet.) Un paquebot américain , parti en lest de Boston le 2 de ce mois , est arrivé ici hier : le capitaine , chargé de dépêches du congrès pour la cour , n'a point fait de déclaration à l'amirauté : il a parlé seulement à Mr. le maréchal de Mouchy , commandant de la Province ; & il est parti ensuite pour Paris. Une goëlette , commandée par Mr. Cornic , neveu , & partie de

1. *Septembre* 1778.

79

Boston un jour après le paquebot , est aussi entrée hier dans notre port. Le capitaine a rapporté, qu'étant à Boston il lui a été envoyé un exprès du congrès avec avis , que l'armée angloise avoit entierement évacué Philadelphie , pour se retirer à New-York très-délabrée & presque hors d'état de repasser en Europe. Le général Washington avoit fait au marquis de la Fayette l'honneur de le faire entrer le premier à Philadelphie. Le sieur Cornic avoit aussi été informé par le congrès , que l'escadre de Toulon étoit arrivée à la hauteur de la Delaware, sans rencontrer aucun vaisseau anglois. La goëlette avoit au contraire été chassée , durant son trajet , par un navire de guerre britannique ; ce qui avoit engagé Mr. Cornic à jeter ses dépêches à la mer : le vaisseau anglois l'avoit atteint ; mais sur la foi de ses expéditions , qui étoient comme s'il venoit de Miquelon , il l'avoit relâché, ignorant sans doute encore la guerre ouverte , que les deux nations ont commencée sur mer.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (*le 20 Août.*) Les deux escadrons du régiment de St. Ignon , dragons , qui étoient restés en garnison en cette ville , ont reçu ordre de se mettre en marche pour la Gueldre - autrichienne & d'établir leurs quartiers à Ruremonde. L'on a appris , que les deux colonnes de troupes impériales , sorties des Pais Bas , sont arrivées à Straubing ;

mais qu'une partie en a reçu ordre de se rendre dans le cercle de Pilsen, & autres districts de la Bohême : elles ont remis à leur destination quelques millions, qu'on avoit envoïés sous leur escorte.

LUXEMBOURG (le 28 Août.) Les nouvelles venues aujourd'hui de la Bohême nous apprennent que l'armée du Roi de Prusse a changé de position le 15 de ce mois; les uns disent qu'elle a rétrogradé dans le comté de Glatz, les autres qu'elle a marché par la droite sur Trautenau. Le général Laudon doit être posté présentement entre Nîmes & Gabel, de sorte qu'il auroit fait reculer le Prince Henri. L'ordinaire prochain ordonnera une relation circonstanciée de ces différens mouvemens des armées.

M O R T S.

Louis-Charles-Otton, prince de Salm, Wild & Rhingrave, chevalier de l'Ordre palatin de saint Hubert, est décédé à Senones le 29 Juillet, dans la 57^e. année de son âge, après une maladie de quatre jours. Le prince Constantin-Alexandre de Salm-Salm, fils aîné de feu le prince Maximilien, lieutenant général au service de L. M. I & R. Apostolique & de la princesse Louise de Hesse-Rheinfels, lui succede sous la tutelle de la princesse sa mere, & du prince-évêque de Tournay son oncle paternel.

Le duc d'Arenberg, chevalier de la Toison d'or, grand'croix de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan, conseiller d'état intime actuel de L. M. Impériales & Royales Apostolique, feld-maréchal, colonel d'un régiment d'infanterie, capitaine-général & grand-bailli de la province & comté de Hainaut, gouverneur de la ville de Mons &c, est mort le 17 Août, en son château d'Enghien, âgé d'environ 57 ans.

